

L'ACTION FRANÇAISE

2000

4 € | N° 2834 | 66° année | Du 16 au 29 février 2012 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net



Merkozy, le candidat franco-allemand

L'ESSENTIEL

✓ ÉCONOMIE

Réindustrialisation :
le patriotisme impossible ? ... p. 2
Taxe Tobin :
déconstruction européenne ... p. 2

✓ POLITIQUE

Affaire Guéant :
le choc des civilisations p. 4

✓ SOCIÉTÉ

Paris, terre d'islam : entretien
avec Elena Tchoudinova p. 5
Nos dix axes :
sécurité et justice p. 6

✓ MONDE

Union européenne :
les masques tombent p. 8
Pour l'indépendance
de la nation égyptienne p. 8
Imprudente ingérence
au Sénégal p. 9
États-Unis : les Républicains
en quête d'un candidat p. 16

✓ ARTS & LETTRES

Vers et prose de Sylvioisal p. 10
Mystères vénitiens p. 11

✓ HISTOIRE

Quand la Normandie
devint française p. 12
Charles Saint-Prot
et la monarchie marocaine ... p. 12

✓ IDÉES

Baudelaire : un antimoderne
au Collège de France p. 13
Redécouvrir la démocratie ? ... p. 13

✓ POUR UN JEUNE FRANÇAIS

À la rencontre
d'Octave Mirbeau p. 14



Page 3

L'Inaacy

L'impatience du pouvoir

ÇA Y EST ! Nous voici à nouveau en période électorale, creuset de toutes les ambitions, comme de toutes les impatiences. Paul Morand, dans *L'Homme pressé* : « Une malédiction veut que je sois lancé au galop dans un univers qui trotte... Je suis si patient que j'en ai parfois des convulsions. » L'impatience tiraille les hommes depuis les origines. Aucun régime politique ne s'en soustrait. Sous la monarchie, on raconte que la peur du poison fit mourir de faim Charles VII, dont le fils, le dauphin Louis, impatient d'être XI, semblait faire peu de cas d'un père qui s'obstinait à vivre. Dau-

phins rebelles, frères conspirateurs, la monarchie n'atteindra la discipline familiale qu'à partir de Louis XIV, écrasant son fils comme son frère, les réduisant à des poupées de porcelaine. Cet édifice tiendra jusqu'à ce que surgisse à nouveau une autre impatience, celle de Philippe-Égalité. Sous la république, l'impatience, sentiment des ambitieux de tous poils, se retrouve à nouveau. Souvenons-nous de Mitterrand, qui traversa vingt-trois ans d'opposition, de 1958 à 1981, avec un entêtement dément, une ambition de missionnaire. Cette impatience contrariée condamnait Mitterrand à ronger son frein, et donc à faire preuve in fine de patience.

La patience est une vertu politique. Si la politique se mêlait de morale, on pourrait conclure que l'impatience est un poi-

son. Au lieu de quoi, nous savons, nous, gens d'AF, qu'elle en est un ressort, un moteur, la dynamo indispensable. Au XVIII^e siècle, le cardinal de Fleury avait atteint un âge si exceptionnel qu'on ne lui décernait plus du "votre éminence", mais bien du "votre éternité".

L'abbé de Bernis, beaucoup plus jeune, un peu libertin sans doute, fut reçu en audience chez l'incroyable cardinal. « *Moi vivant, vous n'obtiendrez rien, ni charge ni pension !* », s'exclama Fleury avec l'entêtement des vieillards. Le jeune Bernis fit révérence, juste le temps de répondre : « *Eh bien votre éminence, j'attendrai !* » Le mot fit le tour de Versailles. Sa carrière était lancée. □

Marc Savina

M 01093 - 2834 - F: 4,00 €



« TOUT CE QUI EST NATIONAL EST NÔTRE »

Réindustrialisation : le patriotisme impossible ?

Tandis que la balance commerciale se dégrade, l'ouverture d'une usine Renault à Tanger déclenche la polémique. Le gouvernement répond avec une TVA sociale aux contours discutables.

Les chiffres 2011 du commerce extérieur sont tombés : la France a connu l'an dernier son plus important déficit de la balance commerciale. Mis en parallèle avec les déclarations politiques du moment, dont les auteurs redécouvrent les vertus du patriotisme économique, le chiffre ne surprend pas. Certains se veulent même rassurés, qui avaient prédit un déficit de 75 milliards contre les 70 milliards enregistrés.

Made in France

De quoi remettre le "made in France" en haut de l'affiche, ou plutôt, selon les candidats, le "produire", "acheter" ou "innover" français, comme si les trois devaient être nécessairement incompatibles. C'est qu'en économie comme en politique, il faut savoir "cliver" pour exister. Cela évite sans doute de se demander réellement comment l'Allemagne et son euro ont affiché pour la même période un excédent de plus de 150 milliards d'euros.

Mais les faits sont têtus. Ironie du calendrier, quelques jours plus tard, Renault inaugurerait en grande pompe sa toute nouvelle usine au Maroc. À l'heure où les politiques prétendaient enfin s'intéresser à la réindustrialisation, le dirigeant d'un des plus grands groupes industriels français semble vouloir nous rappeler qui décide en France. Au-delà des réactions scandalisées ou de la surprise feinte, la réalité est pourtant criante : chez Renault et PSA, la



Chez Renault et PSA, la part de la production mondiale fabriquée en France n'est plus que de 31 %

part de la production mondiale fabriquée en France atteignait 50 % en 2005 ; elle n'est plus actuellement que de 31 %. Le répit offert par le lancement, quinze jours plus tôt, de la production de la Peugeot 208 à l'usine de Poissy (Yvelines), qui résiste encore aux délocalisations, est une bien maigre consolation.

Paradoxalement, cette actualité tombait assez bien pour Nicolas Sarkozy, qui peine tant à convaincre les Français de la légitimité et de la pertinence de sa TVA sociale. Pourtant, le principe n'est pas foncièrement choquant, puisque moyennant une hausse modérée de certains prix (les produits de première nécessité ne

seront pas touchés... mais ils l'ont déjà été avec le récent passage du taux réduit de TVA de 5,5 à 7 %), les entreprises verront le coût de certains salaires baisser un peu plus significativement (5 % environ). Pour être concret, un plein d'essence à 75 euros risque fort d'en coûter 76, ce qui ne ravira personne ; d'un autre côté, les entreprises pourront économiser un salaire par tranche de trente employés payés autour de deux Smic. Si le projet ne suffira pas à les rendre suffisamment compétitives, on pouvait y voir un premier pas non négligeable et, en tout état de cause, un certain soulagement pour les secteurs les plus touchés par les problèmes de coût du travail.

Un cadeau offert au secteur tertiaire

Pourtant, alors que le principe en est tout à fait acceptable, la mesure arrêtée par le gouvernement est loin d'être satisfaisante. Le calibrage annoncé se révèle un extraordinaire cadeau aux entreprises du secteur tertiaire, et en premier lieu aux banques qui rémunèrent des milliers d'employés à de tels niveaux de salaire, à l'heure même où ces établissements sont à nouveau entrés dans une phase de gel des embauches et autres plans sociaux. En bénéficiant surtout à ceux qui en ont le moins besoin, la mesure manque son objectif et ne fait qu'aggraver le sentiment d'injustice, entre l'austérité à laquelle le contribuable serait prêt à se soumettre et les profits des grandes sociétés cotées, attendus en hausse de 10 % cette année. Une fois de plus, nos gouvernants manquent de pragmatisme et de vision, et les meilleures intentions, subordonnées à l'enjeu électoral, passent à côté des enjeux véritables, quand elles ne nous mènent pas à la catastrophe... La République est décidément le régime du moindre bien. ■

Pierre Marchand

» OBLIGATIONS

Élargissant cette année l'éventail de ses créanciers, le Crédit foncier s'adresse de nouveau aux particuliers : il espère placer un milliard d'euros auprès du grand public - une somme représentant tout de même 10 % de ses besoins de financement pour 2012. Une première émission obligataire lui était ouverte du 13 janvier au 12 février. « *Au moment de son lancement, un dirigeant du groupe avait indiqué que "si nous levons 50 millions d'euros, nous serons satisfaits. À 300 millions d'euros, ce serait fantastique"* », rapporte *La Tribune*. Or, le 6 février, plus de 100 millions d'euros avait déjà été souscrits. Les magnats de la finance seraient-ils en passe de perdre leur monopole ? Il reste à transformer l'essai. Affaire à suivre.

» ÉOLIENNES

La prochaine conférence-débat organisée par Catholiques pour les libertés économiques (CLE) se tiendra le vendredi 24 février 2012. À cette occasion, Jean-Louis Butré démontrera « *pourquoi les éoliennes sont un danger pour la France* ». Il développera des idées exposées dans un livre paru en 2008 où il dénonçait une « *imposture* », déplorant que les éoliennes poussent comme des champignons, sans plan d'ensemble ni "consultation démocratique" (éditions du Toucan, 152 pages, 12 euros). Rendez-vous à 18 h 30, salle de l'ASIEM, 6 rue Albert rue Albert de La parent, Paris 7^e.

TAXE TOBIN

Déconstruction européenne

Quoi qu'en dise Nicolas Sarkozy, la mise en œuvre d'un taxe sur les transactions financières ne semble pas garantie, d'autant que ce projet nourrit la confusion en Europe.

TOUS LES MOYENS sont bons pour réduire la dette publique, y compris le reniement des "principes". La taxe Tobin - du nom d'un prix Nobel d'économie -, cette taxe sur les transactions financières qualifiée d'« *absurdité* » par Sarkozy il y a une douzaine d'années, se trouve réhabilitée dans le projet de loi de finances rectificative adoptée en conseil des ministres.

En l'état, ce projet de taxe, dont l'application n'interviendrait qu'en août prochain, peut paraître symbolique, une manière de montrer que, pas plus que François Hollande, le candidat Sarkozy n'est l'otage du monde de la finance. À moyen terme, ce projet n'est toutefois pas anodin, raison pour laquelle le président de la République, renonçant à faire

cavalier seul, s'est employé à obtenir des soutiens au sein de l'Union européenne. Ainsi, dans une lettre commune, la France et huit autres pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, Grèce, Italie et Portugal) ont demandé à la présidence danoise de l'UE d'accélérer les travaux en cours sur ce projet de taxe. On sait que pour s'y rallier, Angela Merkel souhaitait recueillir une large adhésion des pays de la zone euro, voire de l'ensemble des Vingt-Sept. On est loin de compte. Sans parler des Anglais, hors zone euro, les Pays-Bas, un des pays les plus solides financièrement, jugent « *indésirable* » l'introduction d'une taxe spécifiquement européenne sur les transactions financières. La Banque centrale des Pays-Bas estime qu'une telle aventure coûterait 4 milliards d'euros par an au secteur financier néerlandais.

Combien ça coûte ?

Le montant de la taxe est prévu à hauteur de 0,1 % de la valeur à laquelle l'action sera acquise, « *quel que soit le lieu de réalisation de la transaction* » - ce qui suppose une extraterritorialité fiscale. Voilà pour l'essentiel du dispositif, qui s'appliquera aux entreprises françaises dont la capitalisation boursière est supérieure à un milliard d'euros. Nicolas Sar-

kozy et le gouvernement attendent de cette taxe un peu plus d'un milliard d'euros par an pour les caisses de l'État. Mais la place financière française, représentée par Paris Europlace, fait de tous autres calculs. Elle redoute « *une délocalisation des activités concernées des banques, sociétés d'assurance et de gestion, au profit des grandes places financières mondiales* » (Londres, New York, Hong Kong ou Singapour). Les conditions de financement de l'économie française pourraient s'en trouver affectées.

Un imbroglio politico-fiscal

Pour l'heure, le projet de taxe paraît problématique. Combien et quels États en seront au final les parties prenantes ? À Londres, le gouvernement Cameron maintient que, sur ce sujet, l'unanimité des Vingt-Sept est requise. Car les Britanniques, soucieux de préserver les intérêts de la City, jugent inadmissible et même impossible une extraterritorialité fiscale. D'autant qu'ils ont déjà leur propre impôt de Bourse, un droit de timbre de 0,5 %. En attendant que se décante la situation, les Européens s'offrent un imbroglio politico-fiscal qui ajoute un peu plus à la crise de la dette. ■

Guy C. Menuisier

— L'ACTION FRANÇAISE 2000 —

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Directeur éditorial : François Marciilhac
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique : Jean-Philippe Chauvin, Aristide Leucate, Marc Savina

Société : Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,

Économie & Social : Philippe Lornel, Guy C. Menuisier

Europe : Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menuisier

Monde : Philippe Maine, Pascal Nari

Arts & Lettres : Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Louis Montarnal

Histoire : Michel Fromentoux, Yves Lenormand

Idées : Stéphane Blanchonnet, Dimitri Julien, François Marciilhac, abbé Guillaume de Tanoüarn

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

Merkozy, le candidat franco-allemand

Une chose est désormais acquise : Nicolas Sarkozy ne se présentera pas à l'élection présidentielle. Il a décidé de laisser la place à cet être hybride qui dirige la France depuis l'été dernier, après avoir succédé à Sarkobama : Merkozy. Notre président a besoin d'un modèle, voire d'un maître : quand il ne le trouve plus outre-Atlantique, il le cherche outre-Rhin.

Ainsi, les écologistes ne seront pas les seuls à présenter un candidat franco-quelque chose : la droite libérale aura son candidat franco-allemand. De Gaulle écrivit dans ses *Mémoires de Guerre* : « Si j'ai eu tort, c'est que Laval et Déat ont eu raison. » L'objectif de chacun ? Assurer à la France une place au sein de l'Europe future en pariant sur le "bon" vainqueur. De Gaulle pariait sur la libération de l'Europe par les Alliés ; Merkozy considère qu'elle est d'ores et déjà allemande.

L'âpreté de la bataille d'Athènes pour l'euro lui donne-t-elle raison ? Angela a dû apprendre à faire preuve de psychologie en remisant - provisoirement - dans ses cartons un projet de protectorat bruxello-allemand sur la Grèce, mais celle-ci est au bord de l'implosion devant la soumission de son pays légal aux diktats européens. L'ingérence, à la demande même du chef de l'État, de Germania dans les affaires intérieures françaises, ne laisse pas moins de scandaliser et rend Sarkozy indigne de briguer les suffrages des Français. On ne saurait pourtant s'étonner du silence de François Hollande. C'est un autre socialiste, François Mitterrand qui, le premier sous la V^e République, laquelle demeure le règne de l'étranger, commit la faute d'immiscer l'Allemagne dans nos débats nationaux : il demanda en 1992 à Helmut Kohl de peser sur le choix des Français en intervenant directement dans la campagne sur le traité de Maëstricht. Apparemment, Mitterrand, pour qui, en un de ces sophismes dont il avait le secret, la France était notre patrie et l'Europe notre avenir, eut raison... quant à ses objectifs, puisque le "oui" passa. Mais ce fut d'extrême justesse ; surtout, la situation, en 2012, des États victimes de la monnaie unique semble justifier les propos de Paul Nizan : « Vingt ans : je ne laisserai dire à personne que c'est le plus bel âge de la vie. »

Car, en vingt ans, les mentalités ont évolué et il n'est pas certain que l'omniprésence d'Angela Merkel et du "modèle allemand" depuis quelques semaines dans le discours élyséen ne soit pas contre-productive. L'Europe a déçu, montrant son vrai visage, du moins aux États qui, contrairement à l'État allemand, protégé par la cour de Karlsruhe, se laissent dominer par l'idéologie fédéraliste : ce-

lui d'une tyrannie tatillonne, imposant la dissolution des peuples via l'immigration massive et le discours droit-de-l'homme, impitoyable aux faibles, instrument de la récession par l'ouverture des frontières à tous les courants du mondialisme. Les Grecs qui manifestent, les Hongrois solidaires, dans leur grande majorité, de leur chef de gouvernement, demain, certainement, d'autres peuples particulièrement visés par le corset de fer que veulent imposer Bruxelles et Berlin, montrent et montreront la voie de l'insoumission. Car le temps de l'"indignation" est bien passé !

Dans ces conditions, le bilan catastrophique du chef de l'État ne peut être édulcoré que dans le cadre d'une dramatisation à l'"international" au vu de la situation au Proche et au Moyen-Orient : qu'il s'agisse de la question nucléaire iranienne ou de la guerre civile syrienne, Israël est au centre des enjeux. Toutefois, les révolutions arabes, (in-)achevées ou en cours, laissent un goût amer à leurs partisans eux-mêmes, qui sont bien discrets pour en dresser le bilan, et si le tropisme américain demeure la boussole de notre politique étrangère, les Français, dans leur ensemble, ne semblent guère se mobiliser "pour" la Syrie, en dépit du bombardement... médiatique à son sujet. C'est que les conséquences migratoires et-ou islamistes des révolutions tunisienne, libyenne et égyptienne - jamais les chrétiens n'ont été aussi persécutés que depuis un an en Égypte -, comme l'instabilité régionale qui en résulte déjà (Mali, Liban), imposent de raison garder.

Aussi le candidat élyséen ne parie-t-il pas seulement sur une aggravation de la situation internationale, toujours imprévisible. Il a compris qu'en raison même de cinq ans d'imposture, c'est non seulement encore plus "à droite" qu'en 2007 que se jouera l'élection présidentielle... mais qu'il est surtout nécessaire non tant d'aspirer les voix des électeurs du Front national et, plus simplement, des Français aussi patriotes que soucieux de justice sociale - l'indépendance de la patrie étant la première condition -, que de leur interdire de s'exprimer librement. Sa conversion subite aux référendums, quelle guignolade pour l'homme du traité de Lisbonne ! Mais surtout, son opposition aussi émouvante que récente... et apparente, au "mariage" homosexuel, à l'"homoparentalité" ou au vote des étrangers, alors qu'il hésitait, il y a quelques jours à peine, comme s'il s'agissait de simples questions techniques, donc neutres, et non pas anthropologiques ou politiques, touchant à l'essence même de la société ou de la cité, l'indique clairement. Pour lui, ce sont donc aussi sur les valeurs traditionnelles que l'élection peut se



gagner... Avant de les trahir d'autant plus facilement qu'il ne pourra pas se représenter en 2017 : les "conservateurs" devraient y songer avant de pratiquer la politique de Gribouille. Comme nous l'avions prévu dès son entrée en campagne, il y a plusieurs mois, Christine Boutin en a profité pour se rallier... Mais totalement démonétisée par ses palinodies, elle n'a rien pu négocier - qui peut croire aux cent circonscriptions ?

La condition de l'entourloupe ? Que Marine Le Pen soit absente de l'élection. Le fait qu'à l'heure où nous écrivons, et dans l'attente de la décision du Conseil constitutionnel sur la publicité des parrainages - qui devrait être rendue le 22 février -, elle n'ait toujours pas "ses" signatures, en raison des pressions exercées sur les maires, montre l'acointance des deux grands partis du système à rester entre soi. Comme le fait que deux candidats marginaux, Dupont-Aignan, pour le gaullisme canal historique, et Carl Lang, pour l'ultra-droite qui n'a rien appris faute d'avoir rien oublié, déclarent les avoir déjà ou espérer les recueillir... L'absence de Marine Le Pen ferait assurément de l'élection présidentielle une élection truquée. Mais qu'importe à un pays légal qui n'a jamais hésité, quand c'était son intérêt, à avoir une conception très élastique de sa propre légalité ? Après tout les Français, sous la IV^e République, n'ont-ils pas avalé le scandale des apparentements... ? Et se sont-ils révoltés lors du coup de force du traité de Lisbonne en 2007 ? Et en plus, chacun sait qu'ils ont la mémoire courte ! □

François Marcilhac

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF



À nos amis

AVEC CE NUMÉRO débute la souscription de 2012, dont nous ne pouvons malheureusement pas nous passer pour faire vivre le journal de l'Action française. Nous ne bénéficions du soutien financier ni de l'État, ni de quelque firme capitaliste. Nous comptons sur nos amis, c'est-à-dire sur chacun de vous, selon

vos moyens, pour nous apporter l'aide correspondant à nos besoins. Puisque les temps sont difficiles, pourquoi ne pourriez-vous pas consacrer au moins un ou deux euros à l'AF chaque semaine, et nous adresser chaque trimestre un virement en conséquence, ou nous en-

voyer à cet effet une autorisation de prélèvement ? C'est à la portée de tous. Pensez-y, et n'hésitez pas à nous demander un formulaire de prélèvement automatique.

Merci d'avance. □

Marielle Pujo



✓ Les versements pour le journal sont à effectuer par chèque à l'ordre de M^{me} Geneviève Castelluccio, à L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

□ GUÉANT

Le choc des civilisations

Le ministre de l'Intérieur a mis le monde politique en ébullition. Dans un pays dominé par l'égalitarisme des droits de l'homme, ses propos s'avèrent effectivement insupportables...

Contrairement « à ce que dit l'idéologie relativiste de gauche, pour nous, toutes les civilisations ne se valent pas. Celles qui défendent l'humanité nous paraissent plus avancées que celles qui la nient. » Voilà la déclaration "incendiaire" du ministre de l'Intérieur, devant une réunion d'étudiants de l'UNI (droite universitaire), qui a mis la gauche en transe. Mardi dernier, à l'Assemblée nationale, le député de Martinique Serge Letchimy, apparenté socialiste, a fait un amalgame grossier avec le nazisme pour dénoncer les propos de Claude Guéant, poussant le gouvernement à quitter l'hémicycle, une première depuis 1898 !

Réactions politiques

Sa déclaration se résumait ainsi : « Vous nous ramenez, jour après jour, à ces idéologies européennes qui ont donné naissance aux camps de concentration, au bout du long chapelet esclavagiste et colonial. » C'est par ces mots, empruntés à Aimé Césaire, que Claude Guéant choisira de répondre ultérieurement au député séditieux : « Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte. Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde. »

En dehors du président de la République, qui a justifié ces « propos de bon sens », ils furent peu nombreux, à droite, à soutenir Guéant ! Rama Yade, si bien placée pour donner des leçons de morale, aurait plutôt parlé de "régimes politiques". Jean-Pierre Raffarin approuve le politicien mais pourfend l'ethnologue chez Guéant parce qu'il aurait fait dans l'ethnocentrisme.

À bien analyser l'ampleur de cette controverse, celle-ci tient autant à l'inégalité invoquée qu'à la notion de civilisation elle-même. Cette impropiété, d'ailleurs, a beaucoup moins courroucé par elle-même que par le fait qu'elle bousculait l'égalité, consacrait une forme de hiérarchie et osait, sur le plan démocratique et sociétal, reléguer le moins bon et promouvoir le plus digne. Quoi ? Affirmer que quelqu'un, quelque chose, une civilisation, une société puissent être supérieurs aux autres relève de l'insupportable dans un monde français châtré par l'égalitarisme des droits de l'homme.

« Au nom de quoi pourrait-on refuser à quiconque le droit de préférer les traditions qui ont engendré une grande littérature à celles qui commandent les sociétés sans écriture ? », s'est étonné le philosophe Luc Ferry. Guéant aurait pu aussi appeler à la rescousse un autre philosophe remarquable, de gauche, André



Toutes les civilisations ne se valent pas, affirme Claude Guéant

Comte-Sponville, qui écrit : « Toutes les civilisations ne se valent pas, ni tout dans chacune d'elles. » Comme le rappelait à sa manière Bruno Gollnisch : « J'ai le droit de dire que l'orchestre symphonique est mieux que le tam-tam. »

Modèle démocratique

C'est vrai que les civilisations ne se valent pas, et heureusement pour les peuples qui les composent dans cet état chaotique du monde. Et il est extrêmement prétentieux que l'on veuille forcer les autres à suivre notre pitoyable et lamentable modèle capitaliste dans lequel les démocraties ne sont qu'un leurre pour que triomphe un matérialiste malsain

et poussé à son extrême. Aujourd'hui, le débat reste entier sur la notion de civilisation. Pour certains penseurs, les civilisations sont différentes et même antagonistes. C'est la thèse du "choc des civilisations" de Samuel Huntington (1993), réactivée après les attentats du 11 Septembre, qui voit "l'Occident" affronter "l'Islam". Et ne pas prendre parti dans cette controverse semble difficile. Après tout, rappelait Strauss, pour plaisanter sur le relativisme, s'il existe vraiment, « le cannibalisme n'est qu'une affaire de goût ». Au fond, la grande supériorité de l'Occident dans ce grand questionnement est justement sa force d'autocritique. ■

Philippe Lornel

IVAN RIOUFOL

Néo-con, et fier de l'être

De l'urgence d'être réactionnaire : qui n'en est persuadé, surtout parmi nos lecteurs ? Aurions-nous fini par convaincre un talentueux journaliste du Figaro, blogueur reconnu de la sphère libérale-conservatrice ?

NOUS AVONS DÛ vite déchanter : il y a tromperie sur la marchandise. Non, Ivan Rioufol n'a rien d'un réactionnaire, et l'art de ce chroniqueur du groupe Dassault tient plus du compromis... voire du grand écart que du pamphlet. Car il est loin d'apporter le bon remède (votez Sarkozy en 2012 : il fera ce qu'il n'a pas fait depuis 2007 !) à un diagnostic généralement exact, même si les milieux patriotes



ont établi depuis longtemps les maux qu'Ivan Rioufol semble découvrir, qu'il s'agisse de la tyrannie du politiquement correct, de la "repentance", devenue sport national, du vrai racisme des antiracistes et de la volonté de remplacer les Français de souche par une immigration de peuplement, de l'islamisation rampante de la société ou du naufrage de l'Éducation nationale.

Bébé Cadum

Ivan Rioufol va même, à propos du droit de vote des étrangers, de la promotion du métissage ou du mépris de *La Princesse de Clèves*, jusqu'à passer un savon qui tient, rassurez-vous, du Bébé Cadum, à Nicolas Sarkozy... Mais c'est pour aussitôt le dire victime de l'air du temps. Du reste, foi de Guéant - le grand homme d'Ivan Rioufol -, on n'y reprendra plus un chef d'État qui fait l'objet d'une hostilité incompréhensible : et de dénoncer « l'antisarkozysme [...] avec ses haines, ses insultes, ses coups bas ».

Pour l'auteur, il est d'autant plus nécessaire de dater l'apocalypse de 1981 qu'il s'agit d'en dédouaner la droite libérale. Que n'a-t-il lu le *Précis de Foutriquet* de Boutang, écrit en... 1981, prouvant en quoi Giscard, avorteur, affairiste, immigrationniste et mondialiste, fut non seulement un "menteur", mais aussi le "pourrisseur" et "fossoyeur" de la France, avant la gauche elle-même. Or Sarkozy est son disciple... et Rioufol un des chiens de garde de la Sarkozie. Sur fond de sionisme militant et d'engouement néo-con, ne va-t-il pas jusqu'à affirmer que la "démocratie" irakienne, installée par les armées américaines, fait des envieux dans le monde arabe ? Il vaut mieux en rire qu'en pleurer. Imposture ou aveuglement ? Peut-être les deux à la fois. Mais, en avril prochain, les Français ne seront pas dupes à nouveau. ■

François Marcilhac

✓ Ivan Rioufol, *De l'urgence d'être réactionnaire*, PUF, Perspectives critiques, 186 p., 18 €.

ÉDUCATION

Des manuels scolaires d'un nouveau genre

Quand l'Assemblée nationale se saisit d'une polémique à la suite des Associations familiales catholiques.



L'ANNÉE DERNIÈRE, une polémique s'était ouverte tandis qu'on découvrait de nouveaux manuels de sciences de la vie et de la terre (SVT) destinés à des élèves de Première. La notion de "genre" s'y trouvait complaisamment présentée, quoiqu'elle ne soit pas explicitement citée dans les programmes de l'Éducation nationale. « Ce sont donc certains manuels qui [...] ont développé une approche quelque peu exploratoire de la question », soutient Xavier Breton, député UMP de l'Ain.

Un arbre de Noël

À l'automne, une commission de l'Assemblée nationale l'avait chargé d'animer un groupe de travail créé en raison de cette controverse. Dans ses conclusions, mises en ligne le 1^{er} février, il relève un « décalage entre le pouvoir prêté au manuel et la réalité de son utilisation ». En effet, explique-t-il, « le contenu du manuel est toujours perçu comme étant prescriptif alors qu'il n'est plus conçu, comme ce fut le cas auparavant, comme un "double" du programme ». De fait, « le manuel ressemble désormais à un "arbre de Noël" ou à des "extraits de presse" » - un format censé « aider les enseignants à mettre en œuvre une pédagogie fondée sur le questionnement et l'interaction en classe »...

M. Breton n'en déplore pas moins un manque de concertation : « C'est uniquement à la demande des éditeurs, et donc de manière ponctuelle, que des réunions sont organisées avec la direction générale de l'enseignement scolaire et les groupes d'experts afin de présenter l'es-

prit » des nouveaux programmes. Révisés tous les cinq ans en moyenne, ceux-ci sont élaborés selon une procédure jugée « peu transparente ». À l'opposé, « devrait-on [...] prévoir l'organisation de débats démocratiques sur les projets de programmes ? » Selon le député de l'Ain, ce serait « prendre le risque que ces discussions débouchent sur ce que certains n'hésiteraient pas à appeler des "victoires" ou des "défaites" au regard des opinions défendues. Dans ces conditions, aux yeux d'une partie de l'opinion, l'école ne pourrait plus être ce lieu neutre où l'on acquiert des connaissances et des compétences. »

M^{me} Françoise Imbert, députée PS de Haute-Garonne, s'accommoderait volontiers d'une telle situation. Intervenant lors d'un débat en commission, elle a jugé essentiel que les manuels scolaires soient conçus de façon à « faire évoluer les représentations de la femme dans notre société ». « Ne faisons pas de cet objet [...] l'enjeu d'une lutte politique », lui a rétorqué Jean-Pierre Giran, député UMP du Var.

Au fond, c'est bien la mission assignée à l'École qui est en cause. La tentation est grande de l'instrumentaliser à des fins idéologiques. Or, à la faveur de l'indignation relayée par les Associations familiales catholiques, plusieurs parlementaires ont suggéré que le choix des manuels soit soumis à l'approbation de l'État, ou du moins orienté par l'attribution d'un label officiel. C'est dire la perversion de la République, susceptible de retourner à son avantage les critiques les plus légitimes... □ G.D.

■ ELENA TCHOUDINOVA

Paris, terre d'islam

L'islam menace-t-il l'Europe ? Elena Tchoudinova en est convaincue. Dans un ouvrage publiée en 2009, elle avait dépeint une France gouvernée par la charia, contre laquelle se dressaient les premiers résistants...



Elena Tchoudinova

L'Action Française 2000 reçoit aujourd'hui Elena Tchoudinova, dont les media officiels ont tenté d'étouffer la parution en français du livre *La Mosquée Notre-Dame-de-Paris*, aux éditions Tatamis, en 2009. L'auteur imagine la France en 2048, sous l'emprise de l'islam, devenu majoritaire et proclamé religion d'Etat, avec application de la charia. Un groupe de chrétiens se lance dans la résistance armée. Il est vrai que l'écrivain russe n'a pas choisi par hasard la France comme lieu de l'action : à ses yeux, notre pays a toujours été le centre culturel et historique de la vieille Europe ; aussi n'importe quel Européen peut-il projeter l'action sur son pays. Elle a bien voulu répondre à nos questions lors d'un passage à Paris.

■ **L'Action Française 2000 - Pourquoi avez-vous traité de l'islamisation de l'Europe ?**

■ Elena Tchoudinova - L'islamisation de l'Europe était un sujet aussi brûlant que la foudre ! Et comme il arrive toujours avec les sujets brûlants, il devait trouver à s'exprimer. Cette foudre aurait pu frapper quelqu'un d'autre : l'œuvre aurait alors raconté une autre histoire, elle aurait eu des qualités artistiques différentes et un autre titre, mais elle aurait été écrite quand même. Il ne pouvait pas en être autrement.

■ **Pourquoi avoir situé l'action de votre livre en France ?**

■ À première vue, il aurait été logique que j'écrive un livre se passant en Russie, puisque je suis russe. Mais le problème que je traite n'est pas spécifiquement russe, il est universel. Si j'avais

écrit sur la Russie, le livre n'aurait intéressé que mes compatriotes. Je voulais écrire une histoire pouvant être lue dans le monde entier. La France, en ce sens, était une solution idéale car elle est au cœur du code culturel européen. Elle symbolise de plus la chrétienté en tant que "fille aînée de l'Eglise". Si on veut écrire sur le monde chrétien, on écrit sur la France.

Une Russie libre

■ **Dans votre livre, la Russie est le dernier pays représentant le monde libre ; pensez-vous qu'elle a de meilleures armes pour échapper à l'islamisation ?**

■ Hélas, non. J'ai décrit l'avenir d'une Russie libre tout simplement parce que j'aime mon pays et que j'ai de l'espoir. Mais à ce jour, la situation n'y est pas meilleure qu'ailleurs : elle a même empiré depuis six ans que le livre est sorti.

■ **La montée de l'islam n'est-elle pas juste la manifestation de l'échec de la politique d'intégration, et plus globalement des politiques publiques, plus que de la volonté expansionniste du monde musulman ?**

■ Oh, le problème est bien plus complexe. L'islam est une religion expansionniste. Mais parce que cette religion contenait un frein culturel à son expansion - un mode de pensée agressif mais archaïque -, elle n'était pas capable de jouer le rôle qui est le sien depuis le milieu du XX^e siècle. En lui offrant la technologie moderne, nous l'avons nous-mêmes armée, si bien que l'islam est devenu pour nous une menace. Nous sommes donc les seuls responsables.

■ **La montée de l'islam n'est-elle pas aussi une conséquence de la chute du christianisme, ou plus largement de la rupture des États avec les racines chrétiennes de l'Europe ?**

■ Le christianisme s'est-il vraiment effondré ? La société, au XVII^e siècle, avait aussi renié le Christ. Mais les Européens sont toujours retournés à lui : rappelons-nous la parabole du fils prodigue. Certains prémices sont déjà visibles. Regardez l'initiative hongroise ! Elle a provoqué du mécontentement, mais c'est un bon début. Le XXI^e siècle sera le siècle de la religion. Le tout est de savoir laquelle.

Combattre au nom de la vraie foi

■ **Votre personnage principal, Eugène-Olivier, est athée. Pourtant, le personnage du père Lothaire (membre de la Fraternité sacerdotale Saintt-Pie X) semble montrer que la vraie résistance est celle de la foi chrétienne. Est-ce votre avis ?**

■ Dans le livre, avant que les chrétiens ne les rejoignent, les maquisards combattent à seule fin de combattre. Leur lutte n'a pas de sens. Eugène-Olivier le comprend clairement à la fin : résister sans le faire au nom de la vraie foi est dénué de signification. Mon prochain livre, sur le royaume de Jérusalem, sera également consacré à la lutte de la Croix et du Croissant. Nous avons calomnié les Croisés, alors que personne n'a relevé leur courage. Tout au long de notre histoire, nous nous sommes battus pour la Terre bénite du Christ et pour la Croix, en vue de la protéger, que ce soit contre les athées (mon roman *La Fleur de lys* est dédié aux Chouans et j'espère que les Français pourront bientôt en lire quelques extraits, avec l'aimable autorisation du traducteur, qui est le même que celui de *La Mosquée*), ou contre la fausse religion (d'après l'historien américain Thomas Madden, les Croisades avaient un caractère défensif). Toute notre histoire commune est une bataille pour la Croix. ■

✓ Propos recueillis par Jeanne Monneret et traduits par Dominique Flandrin. Elena Tchoudinova, *La Mosquée Notre-Dame de Paris, année 2048*, Tatamis, 491 pages, 19,90 euros.

VOUS CHERCHEZ L'ACTION FRANÇAISE 2000 ?

Rendez-vous à cette adresse pour trouver un kiosque où l'acheter :

www.trouverlapresse.com

Au fil de la presse



Où il est vain de tout attendre de la puissance publique et, d'autre part, de convoquer le passé pour l'accommoder à toutes les sauces d'un présent frelaté. L'espoir serait-il révolutionnaire, en fin de compte ?

■ Chez nos amis helvètes, la question de plus ou moins d'étatisme dans les relations de travail se posera lors d'une votation référendaire le 11 mars prochain. Un syndicat suisse propose d'insérer le principe des congés payés des salariés dans la constitution confédérale. Olivier Delacrétaz réagit à cette initiative dans *La Nation-Journal Vaudois* (27 janvier) : « *Les milieux syndicaux qui ont lancé cette initiative agissent contre leur propre nature. Chaque fois qu'une question sociale est dévolue à l'État, ils perdent sans espoir de retour une partie de leur champ d'action et, par conséquent, de leur raison d'être. Au bout de cette évolution, on entrevoit la silhouette du fonctionnaire syndical, les relations de travail étouffées par des normes administratives inamovibles et, pour le surplus, le retour de la rhétorique de la lutte des classes.* » Nous souscrivons d'autant plus à ce commentaire que l'exemple que nous avons sous les yeux, de ce côté-ci de la chaîne des Alpes, n'est guère probant en ce qu'il a fait depuis longtemps la preuve de sa nocivité. Le dialogue social en France est confisqué par des centrales syndicales idéologisées et non représentatives, mais bénéficiant d'un pouvoir bloquant terriblement efficace. Puissent nos amis suisses rejeter cette initiative !

■ Nous n'aurons pas l'ingénuité de penser que tout va mieux dans le meilleur des mondes, mais tout indique que la confrontation perpétuelle des classes d'après une logique marxiste surdéterminée, se confond souvent avec la violence et la brutalité. Le rapport de forces perpétuel dans la participation commune à une idée d'œuvre est aussi stérile qu'incompréhensible. Cela étant, cette représentation sociale continue à faire des émules y compris (presque) dans nos rangs. Ainsi, *Nouvelles de France* (30 janvier), par la voix d'Éric Martin, a recueilli une interviewe aussi décoiffante que déconcertante du rédacteur en chef du *Lys Noir*, « *samizdat des cellules solidaires anarcho-royalistes* » (tirage à 37 000 exemplaires, excusez du peu !), lequel prône « *une sorte de royalisme libertaire préconisant l'instauration de "cantons-républiques" quasi souverains, à démocratie directe* ». En vérité, précise-t-il, « *l'anarcho-royalisme est une vieille intuition qui date du cercle Proudhon et d'Henri Lagrange avant 1914. Notre système pourrait également se résumer au prin-*

cipe d'une anarchie couronnée imaginée quelquefois par Maurras lui-même. » Sans compter plus avant, notons que le plus petit dénominateur commun des royalistes de tout poil demeure le roi qui, heureusement, n'a pas à s'ériger en représentant syncrétique des lys rouges, blancs, roses, verts ou noirs. En revanche, on peut compter sur le roi pour régner et gouverner sans tabou, c'est-à-dire sans se sentir prisonnier d'une idéologie particulière.

■ Dans *Présent* (2 février), Jeanne Smits constate que « *la schizophrénie imposée par le tabou de la loi Veil* » « *traverse tout l'échiquier politique des parties ayant pignon sur rue* ». Et d'en conclure que « *s'en prendre à ce tabou, c'est accepter d'être politiquement mort [...] mais rester prisonnier du tabou, c'est en même temps le légitimer, le sacraliser, le pérenniser* ». Minute du 1^{er} février a rendu un hommage particulièrement appuyé à un briseur de tabous professionnels, après le journaliste Éric Zemmour, Robert Ménard, dont « *la liberté de ton lui vaut d'être accablé par les tenants du système* », alors même que « *s'il prend le politiquement correct à rebrousse-poil, il se permet aussi de repousser le "politiquement incorrect" lorsque celui-ci ne lui semble pas pertinent : esprit libre à 100 % !* »

■ Autre tabou relevé dans *Valeurs actuelles* (26 janvier) par Claude Valleix, préfet honoraire, et Pierre Mérand, ancien procureur, à propos de l'invasion migratoire à laquelle l'Europe est exposée et la France en particulier : « *Les flux d'aujourd'hui s'organisent parce que les portes de l'Europe sont ouvertes et que sa libéralité facilite l'installation des populations nouvelles. En France, principal pays d'immigration, une crise morale explique cette attitude. Notre pays doute de lui-même. Il ne parvient pas à assumer sa réalité nationale qui se délite dans une approche individualiste de la société. Le nationalisme fait peur. Jugé responsable des tueries du siècle dernier [...], il arbore une bannière couverte de flétrissures.* » Les auteurs de cette tribune courageuse semblent regretter cette pré-vention négative à l'égard du nationalisme. Qu'ils examinent et rejoignent celui enseigné par l'Action française et ils s'apercevront qu'il est inoffensif en ce qu'il est d'abord défensif.

Aristide Leucate

REDRESSER LA FRANCE

Dans la continuité de nos numéros précédents, nous évoquons ci-contre un nouveau sujet mentionné dans nos "dix axes de salut national". Dans le quatrième point, l'Action française appelle à « **garantir l'ordre public par un renforcement des effectifs de police et de gendarmerie et leur meilleure répartition sur le territoire** ». Nous exigeons : la suppression des zones de non-droit ; l'augmentation significative des capacités carcérales ; l'expulsion systématique des étrangers criminels et délinquants ; la suppression de la nationalité pour tout naturalisé de moins de dix ans ayant commis les crimes et délits les plus graves, avec renvoi automatique dans son pays d'origine à l'issue de la peine et interdiction définitive de revenir sur le territoire national ; le ré-échelonnement des peines pour les crimes et délits les plus graves ; la suppression de l'automatisme des remises de peines pour les crimes et les délits les plus graves ; la généralisation des peines de substitution pour les primo-petits délinquants ; la séparation de la petite délinquance du grand banditisme et le retour à des prisons de proximité pour les petits délinquants.

Lisez et faites passer le message ! □

✓ Nos "dix axes de salut national" sont présentés sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.actionfrancaise.net/craf/?POUR-REDRESSER-LA-FRANCE-LES>

INSTITUTIONS

La clef de la sécurité

La sécurité requiert le sens des responsabilités et la capacité à agir dans la durée. Des conditions difficiles à réunir dans une République minée par le sentimentalisme et la surenchère démagogique.

Jacques Bainville : « *La société doit la sécurité à tous ses membres. La sécurité est l'aspiration profonde de l'homme.* » La lutte contre l'insécurité constitue une mission essentielle de toute autorité politique. Elle est la clef du développement de toute société humaine parce qu'elle conditionne le développement d'une économie prospère et permet à tous de vivre en société de manière harmonieuse. Comme l'indiquait Jacques Bainville : « *La tâche de la politique est de résoudre des difficultés sans cesse renaissantes. Elle est aussi de les prévoir et de ne pas se laisser prendre au dépourvu.* » Ainsi, le gouvernement d'un pays doit considérer comme prioritaire et essentiel non seulement d'assurer, mais aussi de maintenir la tranquillité publique. Cette notion a traversé les âges et reste toujours omniprésente à l'aube du XXI^e siècle. Elle s'impose à tout chef responsable.

Ambition et courage

Une politique de sécurité doit nécessairement être ambitieuse, dans ses objectifs, dans les moyens engagés, enfin dans les budgets alloués. Tout se tient ! Et ce qui tient l'ensemble, c'est le courage ! En effet, en politique, il faut du courage, de la volonté et un sens aigu des responsabilités. Cela s'impose, en république autant qu'en monarchie. Mais seule la monarchie donne un cadre qui permet de voir une politique ambitieuse éclore réellement. Elle possède en effet, intrinsèquement, les atouts requis : l'ordre, le temps long et le courage politique.

Jacques Bainville : « *La première assurance qu'une société bien organisée doit à ses membres, c'est de les protéger contre les massacres. La seconde, c'est de ne pas les ruiner.* »



En refusant le jeu des partis, la monarchie est le régime de l'ordre par excellence. L'ordre constitue la clef de voûte de la construction de toute société. Par la stabilité qu'il promet, il conditionne la qualité du produit fini ... L'ordre et la sécurité appartiennent aux Français. Ce n'est pas l'apanage de la droite, de la gauche ou du Front national... Mettons immédiatement fin à ces notions vagues et fausses d'ordre "républicain", "démocratique" ou encore "politico-responsable certifié ISO 2012". L'ordre est l'ordre, il s'appuie sur des éléments objectifs.

Politique d'abord

Avec sa primauté que nous revendiquons, nous retrouvons l'esprit ou l'essence du "politique d'abord" cher à Charles Maurras définissant des priorités dans l'ordre des actions à entreprendre. L'ordre qui défend la vérité, l'ordre qui ne s'agenouille pas devant un parterre de moutons. Cet ordre permet et conditionne une réflexion posée, non contrainte par la pression de l'événement

et qui, seul, peut permettre de travailler sereinement à l'édification d'une société fondée sur une véritable justice.

Enjeu électoral

La monarchie est le régime du temps long, garant d'une politique visant à la satisfaction de l'intérêt national, sans que l'on soit obligé de *surfer* sur la vague de l'actualité, à grand renfort de sentimentalisme et de démagogie. On aura beau dire, la sécurité étant un enjeu électoral d'importance - à juste titre -, son utilisation impulsive et nécessairement démagogique sera au mieux un coup d'épée dans l'eau, au pire un ustensile déployé pour acheter la paix sociale. Le petit jeu qu'a instauré le ministre de l'Intérieur Sarkozy, qui consistait à convoquer chaque mois les "mauvais élèves" directeurs départementaux de la sécurité publique et commandants de groupements de gendarmerie pour leurs mauvaises statistiques d'un mois sur l'autre est criminel. Il casse toute construction locale d'un plan de lutte qui demande le

temps de la réflexion, de la mise en œuvre et des ajustements nécessaires pour agir sur les réseaux, les filières d'écoulement, le trafic transfrontalier...

La monarchie, enfin, s'affranchit de la démagogie propre aux systèmes fondés sur l'élection et le jeu de courtisans qui y est rattaché. Elle promeut le courage politique comme valeur suprême... Et ce courage ne peut exister qu'en se plaçant en dehors du jeu des partis et du système d'élections permanentes. En effet, pour mener à bien une politique efficace de lutte contre l'insécurité, il faut une volonté politique marquée : sortir du politiquement correct, avoir le courage de froisser les amis...

Effectifs en berne

L'exemple de la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) illustre parfaitement ce point : au nom de la RGPP, on ne doit pas remplacer un départ en retraite sur deux dans l'administration et cette règle ne doit souffrir aucune exception ! Ainsi, on demande le même effort pour chaque ministère en se cachant derrière une prétendue "justice" reposant elle-même sur l'égalité. Le courage pourrait justifier que certains postes budgétaires méritent un traitement à part. La garantie d'une société sécurisée est une condition essentielle au bien-être, à la vie économique, au tourisme, aux avancées scientifiques, technologiques, aux loisirs... Il paraît essentiel de minimiser ou d'atténuer l'impact de la RGPP eu égard à la nécessité de préserver un volume de gardiens de la sécurité dont on sait combien leur présence est importante dans le domaine de la prévention, de la répression, de la lutte contre les fléaux, de la protection...

Avoir le courage, aussi, de ne pas tout dire, paraît essentiel pour satisfaire l'intérêt national : les statistiques mensuelles de la délinquance ou encore, l'"Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales" d'Alain Bauer (dont le compte-rendu annuel vient d'être diffusé) est en ce sens dangereux. Il pousse à mener une action de court terme en oubliant d'avoir une vision politique et stratégique posée de la lutte contre l'insécurité.

Seule la monarchie offre un véritable cadre qui pose les bases propres à la lutte contre l'insécurité. Le système démocratique et républicain, même avec la meilleure volonté du monde, ne peut agir efficacement face à la chienlit du pilotage à vue, toujours dans l'urgence. Le système mafieux de copinage inhérent aux systèmes ne pourra jamais promouvoir l'indépendance du choix du souverain et le courage qui doit aller avec... Quant à la recherche de l'ordre... La notion même, en elle-même, est incompatible avec le système démocratique où rien n'est figé et où tout est relativisé. Tout repose sur le sort des élections, le sens du vent et la courbe de température du président ... Alors la différence entre l'ordre et le désordre ? ■

Élie Hatem

Axel Buis

ENQUÊTES

Une réforme désuète de la garde à vue ?

LA GARDE À VUE est une procédure qui permet aux policiers ou aux gendarmes chargés d'une enquête judiciaire de détenir au poste de police ou de gendarmerie les personnes soupçonnées d'avoir commis une infraction, d'y avoir participé ou d'avoir tenté d'en commettre une. Cette détention a pour objectif de faciliter l'enquête, notamment effectuer des perquisitions, interroger ces personnes, obtenir leurs aveux et, le cas échéant, prévenir la poursuite de l'infraction. Cette procédure a fait l'objet de plusieurs réformes, dont la dernière date d'avril dernier, donnant une définition encore plus précise des motivations et des modalités du maintien

en détention des personnes qui disposent désormais du droit d'être assistées, dès la première heure de leur garde à vue, par un avocat. Cette réforme, loin de garantir la protection des personnes détenues d'éventuels abus, semble désuète et coûteuse. Elle peut même ralentir les enquêtes, voire les rendre plus difficiles.

Avocats indisponibles

En effet, la plupart des avocats sollicités par leurs clients placés en garde à vue ne sont pas toujours disponibles pour se rendre illico au poste de police ou de gendarmerie du lieu de détention de ces derniers. Un certain temps s'écoule donc afin que l'avocat choisi arrive au poste ou, le cas échéant, qu'un avocat de permanence ou commis d'office parvienne à assister son client. De ce fait, les auditions sont retardées et les enquêtes bloquées. Cer-

taines infractions graves qui pouvaient être stoppées par une action ferme et rapide des enquêteurs peuvent ainsi perdurer. Par ailleurs, le rôle de l'avocat durant la garde à vue se cantonne à vérifier la régularité de la procédure de la garde à vue et les conditions dans lesquelles elle se déroule. Cette présence formelle est désormais nécessaire car cette nouvelle réforme a permis d'annuler toute condamnation par un tribunal faite sur des déclarations d'une personne lors de sa garde à vue en l'absence d'un avocat.

Il est regrettable qu'au lieu d'alléger cette procédure relativement à certaines infractions, à l'instar de celles au code de la route, pour lesquelles les gardes à vue sont devenues très fréquentes ces dernières années, et de renforcer le rôle des enquêteurs dans d'autres affaires criminelles, cette réforme la rende plus compliquée. ■

❑ SÉCURITÉ

Quelques pistes de réflexion

Il appartient aux pouvoirs publics de maintenir gendarmes et policiers au plus près de la population, de garantir la cohérence de la chaîne judiciaire, d'assurer un suivi personnalisé des délinquants...

Dans le domaine de la sécurité, il n'y a pas une approche de droite qui s'oppose à une approche de gauche. Il y a diverses sensibilités dans l'ensemble des formations politiques (mis à part les extrêmes qui ont des approches plus tranchées ...) et on arrive assez vite à un point moyen qui met tout le monde d'accord, si l'on met de côté les effets de manche et autres annonces médiatiques. La tâche qui consiste à trouver ce qui pourrait caractériser concrètement une approche propre à l'AF, n'est pas aisée. Nous allons, tout de même faire une tentative dans ces colonnes, à travers quelques pistes de réflexion.

Course technologique

Un impératif conditionne la réussite globale de la mission pour l'ensemble des forces de sécurité : le contact avec la population, la connaissance du terrain... Il s'agit, en quelque sorte, de rester au contact du pays réel cher à Maurras. Actuellement, par une course technologique, on a tendance à privilégier les outils aux hommes : hélicoptères, vidéo-protection, système LAPI, drones... S'ensuit, inévitablement, un décrochage avec la réalité et une dépréciation de l'homme qui se cache derrière l'uniforme. Cela donne une image moderne de l'action des fonctionnaires et militaires, c'est vendeur, mais il faut garder impérativement les pieds sur terre ! Il faut poursuivre sans état d'âme la rénovation de la carte sécuritaire du pays. Il s'agit d'adapter la réponse sécuritaire à l'évolution de la société (migrations, explosion démographique, villes nouvelles, exode rural...), afin de définir quel terrain est davantage maîtrisé par un type de police plutôt qu'un autre (police ou gendarmerie). Il faut garantir la cohérence de toutes la chaîne judiciaire : du travail des policiers ou gendarmes jusqu'à la sanction subie par l'auteur d'un crime ou d'un délit. Cela passe par une simplification de la procédure pénale, visant à centrer l'action des fonctionnaires et militaires vers le traitement du délinquant plutôt que de se soucier d'un risque de nullité de procédure... Cela passe, ensuite, par une diminution du temps de traitement et de jugement, afin de rendre la sanction immédiate, en somme, plus juste. Il faut aussi que la sanction puisse être effective. La certitude d'une sanction rapide assure le côté juste et pédagogique nécessaire à une action efficace de l'État. Là aussi, cela ne peut se faire sans des effets importants dans les tribunaux. Un dépoussiérage de la procédure pénale devra, en parallèle, interdire toute perte de



Plus de 80 000 peines de prison ferme seraient en attente d'exécution

temps, d'énergie, toute prise de risque en privilégiant les nouvelles technologies : vidéo-conférence, signature électronique... AFP, 8 janvier 2012 : le projet de loi sur l'exécution des peines chiffre à plus de 80 000 le nombre de peines de prison ferme "en attente d'exécution", un nombre qui concerne uniquement les délits, les peines criminelles étant appliquées sans délai.

Traitement des mineurs

Une chaîne pénale spécifique à la délinquance des mineurs a ceci d'original qu'elle doit se trouver à la frontière de la justice pénale et de la sphère sociale et familiale. Ainsi, assurer une réponse la plus personnalisée possible paraît indispensable. Il faut mettre un frein au "tout judiciaire" : avoir le courage de mettre hors du champ d'action des tribunaux la basse délinquance qui est davantage du ressort de la politique familiale ou sociale. Les leviers d'action et sanctions doivent relever essentiellement de la même sphère (suppression des allocations familiales, TIG, aide à la parentalité, stages de "citoyenneté"...). Par ailleurs, un suivi personnalisé des primo-délinquants mineurs est indispensable. De la même façon que pour les mineurs, un traitement judiciaire spécifique doit être apporté aux étrangers et aux jeunes naturalisés délinquants. AFP, Claude Guéant, 10 janvier 2012 : « *Le taux de délinquance de la population étrangère est deux à trois fois supérieur à celui de la délinquance générale.* » Peut-être faut-il en tirer quelques conclu-

sions (et en avoir le courage et la volonté!), notamment par le rétablissement automatique de la "double peine", en pleine concertation avec les pays dont sont originaires les délinquants.

Sécurité et nationalité

Le traitement de fond de la délinquance des étrangers doit prendre en compte la politique d'acquisition de la nationalité française. Cette dernière doit être fondée sur la manifestation éprouvée d'une volonté, par une action concrète de l'individu. Une intégration progressive, liée au mérite (ou à l'absence de démerite) doit permettre, au bout de dix ans sous un contrat de type "CDD", d'obtenir définitivement la nationalité française. Toutes les démarches sont actuellement simplifiées : Pacs, divorce... Il faut que la volonté de changer de nationalité constitue un acte grave et soit motivée par un sentiment d'attraction pour le pays et non pas par son système de protection sociale. Ce contrat sur dix ans pourrait être révoqué dès la moindre infraction grave. La crédibilité de l'action des services de police et de gendarmerie doit s'appuyer sur un système judiciaire dont les règles doivent être claires et conformes au droit : dix ans de prison, c'est dix ans ; la perpétuité, ce n'est pas quelques dizaines d'années. Cette disposition permettrait de mettre un terme au débat relatif à la peine de mort, cette sentence devenant nulle et non avenue en cas de peine de prison à vie ! ■

Axel Buis

SOCIÉTÉ

Malaises dans la Justice



Défiance des magistrats à l'égard du pouvoir politique, inflation législative, primat de la gouvernance, influence anglo-saxonne... sont autant d'éléments interprétés comme les symptômes d'un malaise aux multiples facettes.

LA JUSTICE en France est un grand corps malade. Ces robins des lois sont régulièrement pris de convulsions chaque fois que l'on touche la procédure pénale ou, pis, chaque fois que le Pouvoir exige d'eux qu'ils appliquent la loi de l'État et non celle déformée par leur bonne conscience idéologisée.

Fontaine de justice

Sous l'Ancien Régime, les légistes avaient coutume de dire que le roi était fontaine de justice, insistant ainsi sur l'inaltérable lien qui unissait la fonction de juger, dévolue à des serviteurs spécialisés de l'État, à la fonction de gouverner. Or, sous prétexte d'indépendance de la magistrature, beaucoup seraient disposés, aujourd'hui, à couper le cordon ombilical entre la Justice et l'Exécutif. Mais l'indépendance ne va nullement de soi et en tant que pouvoir régalién de l'État, la Justice est consubstantiellement liée au pouvoir politique. Montesquieu, dans sa théorie de la balance des pouvoirs, répugnait implicitement à l'inclure dans ce jeu subtil des poids et contrepoids institutionnels en la cantonnant au simple rôle de « *bouche de la loi* ». La Constitution de 1958 ne faillit pas à ce principe en ne l'érigant qu'au rang d'« *autorité* ». Ce cri d'indépendance des juges est, en réalité, un cri de désarroi face à la déliquescence de l'État à son plus haut niveau. Les lois et décrets s'amoncellent et se complexifient (notamment sous l'effet d'une expansive et foisonnante réglementation européenne), les codes s'épaississent, le pénal s'américanise, le juridique domine le politique. Les droits de l'homme, abusivement déclinés et "découverts" par un Conseil constitutionnel qui tend à supplanter le législateur (tendance renforcée avec l'introduction de la question prioritaire de constitutionnalité), assurent la domination despotique des minorités soi-disant discriminées et des communautés insuffisamment reconnues. Au nom du Marché, la régulation par le droit s'est progressivement substituée au gouvernement des hommes. Place à la gouvernance dans un monde globalisé et libéralisé. Le terrain a été préparé depuis longtemps en France et en Europe. Les juges européens nourris de droit anglo-saxon ont remplacé la rigueur concise du droit romano-germanique français par un juridisme vétilleux où la décision judiciaire

transcrit dans ses attendus la mollesse relativiste des débats parlementaires. Sur le plan pénal, c'est la doctrine dite de la défense sociale qui, au nom de la nécessaire réinsertion du délinquant ou du criminel dans la société, a notamment contribué à un considérable retard pris depuis quarante ans dans l'immobilier pénitentiaire, les politiques jugeant, sans doute, plus attrayant de voir gambader librement un voleur que de protéger leurs concitoyens. L'affaire DSK a révélé combien était grande la fascination de ces derniers pour le modèle judiciaire américain omniprésent, par ailleurs, dans les multiples séries envahissant nos écrans. Foin du système inquisitoire, vive le système accusatoire ; le juge d'instruction est (presque) mort (surtout depuis la loi Guigou du 15 juin 2000 qui l'a affublé d'un juge des libertés et de la détention), gloire au Parquet qui pénètre dans les commissariats ! Les jurys criminels se correctionnalisent désormais et l'avocat est présent dès la première heure de garde à vue. Tout est fait, finalement, pour les crapules qui peuvent ainsi chicaner indéfiniment sur la défense de leurs droits dits "fondamentaux", tandis que les honnêtes gens continuent de subir les tracasseries d'une police de la route de plus en plus intrusive et tatillonne.

Inverser la tendance

Bref, la Justice s'est affolée à mesure que l'État s'est amolli. Les conditions d'une justice équitable passent évidemment par le retour d'un État assumant ses fonctions proprement régaliennes. Les magistrats ne devraient plus se syndiquer et n'être recrutés qu'après quelques années passées dans la vie active. Le gouvernement des juges sera contenu si ceux-ci se gardent de vouloir transformer la société, soit en extrapolant les textes, soit en prenant des positions publiques. La carte judiciaire doit permettre que la Justice soit rendue près des citoyens et des lieux de commission d'infraction. La politique pénale doit être le fait de l'Exécutif, les magistrats devant exercer leur fonction en toute indépendance "intellectuelle" mais pas organique. Le *quantum* des peines devrait être réévalué : une vraie peine à perpétuité s'impose. Telles sont quelques pistes que nous pourrions suggérer à la lumière de l'empirisme organisateur. □

Aristide Leucate

❑ UNION EUROPÉENNE

Les masques tombent

Entériné le 30 janvier par les représentants de vingt-cinq États, le Pacte budgétaire européen symboliserait la mainmise de l'Allemagne sur le Vieux-Continent. Reste à franchir l'obstacle de sa ratification...



Le chancelier allemand préparerait-il l'éclatement de la zone euro ?

Il aura donc fallu moins de deux mois pour que l'Allemagne montre enfin son vrai visage. Le 9 décembre dernier, lors du sommet qui entérinait sa stratégie de discipline et d'austérité, elle avait tout fait pour dissimuler ses sentiments. Il ne fallait pas froisser le Royaume-Uni, mais lui laisser quitter dignement le navire pour se retrouver sans opposant sérieux à la tête de l'Union. Il ne fallait surtout pas brusquer la France, mais lui donner au contraire le sentiment que tout était conçu, concocté avec sa complicité. Il fallait endormir les Scandinaves, rassurer les dirigeants d'Europe de l'Est, toujours inquiets, et veiller avec fermeté, mais sans brutalité, à ce que les pays du Sud, ceux que les Allemands appellent obligeamment les pays du Club Med, ne bronchent pas.

Pas de tutelle formelle

Le 30 janvier, à l'exception courageuse de la Grande-Bretagne et de la République tchèque, tous les dirigeants européens se sont rangés sous la loi de Berlin. Nous n'en sommes encore qu'aux injonctions. M^{me} Merkel s'est rendue compte que son droit de veto sur le budget grec ne passerait pas, qu'elle avait été un peu vite en besogne, et elle a accepté de retirer son exigence. Il sera toujours temps de remettre le sujet sur la table si, comme on le pense très fort à Berlin, Athènes est incapable de sortir de son débat inextricable avec ses créanciers, ou si le Portugal, l'Espagne ou l'Ita-

lie, embourbés dans la récession, devaient solliciter de nouveaux secours. Il n'empêche, le mal est fait. La Grèce sait maintenant à quel sort l'Allemagne la destine et l'option d'une sortie de l'euro gagne à nouveau du terrain dans l'opinion publique hellénique. Au sein même de l'équipe Papademos les querelles entre les ténors politiques sont reparties de plus belle et les places se remplissent à nouveau de manifestants. Les élections générales, prévues en avril, devraient logiquement porter au pouvoir un gouvernement nationaliste qui saura traiter les oukases de Bruxelles et Berlin comme il convient.

Défauts en perspective

Le sage Portugal est sur la même voie : l'austérité imposée par Bruxelles ruine, chaque jour davantage, ses efforts de redressement. Malgré les purges sociales acceptées par les Portugais, la production s'effondre, le chômage explose et les taux d'emprunt atteignent des sommets. La perspective d'un défaut de paiement portugais deviendra crédible si une aide financière de 30 milliards d'euros n'est pas rapidement débloquée. Mais, là encore, l'Allemagne renâcle. Elle estime qu'elle a déjà trop payé. Pourquoi, d'ailleurs, l'Allemagne se précocuperait-elle de la Grèce, du Portugal ou, demain, du sort de l'Espagne et de l'Italie ? Maintenant que l'accord est fait, qu'importent ces pauvres, ces éclopés. Qu'ils sortent, qu'ils disparaissent ! Son plan étant désormais adopté, ga-

geons que Berlin ne portera plus beaucoup d'attention aux difficultés de l'Europe du Sud. Car il ne faut pas se méprendre sur la stratégie de l'Allemagne : son dessein n'est en aucune façon de sauver l'euro, ni même l'Union européenne à vingt-sept. Foin de toutes ces chimères françaises qui ont échoué ! Berlin travaille depuis des mois à un autre projet beaucoup plus conforme à ses intérêts : celui d'une nouvelle zone euro-mark constituée de pays qui partagent le même modèle économique, la même culture financière et une vision identique des relations internationales. Voilà l'espace dont Berlin a besoin pour conforter ses ambitions de grande puissance mondiale. Le Benelux, l'Autriche, la Pologne, la République tchèque et la Hongrie ont vocation à faire partie de cette nouvelle union, les pays scandinaves y seront plus ou moins associés. Quant à la France, aucun doute, elle s'y ralliera, contrainte et forcée !

Deux États à l'écart

On peut toutefois se demander si, pour une fois, l'Allemagne n'est pas sortie du bois un peu trop vite. Ses manœuvres ont déjà découragé le Royaume-Uni, dont elle a malgré tout besoin, et la République tchèque, qu'elle espérait bien mettre dans son jeu. Elles inquiètent non seulement Athènes, mais l'ensemble des pays du Sud, qui commencent à comprendre que leur présence à la table européenne n'est plus désirée. La Hongrie de Viktor Orban est prête à jouer le jeu de la discipline allemande pour peu qu'elle retrouve les instruments de sa souveraineté, et en particulier de sa banque centrale, ce qui n'entre pas du tout dans les vues de Berlin. On sait que le Danemark et la Suède ont émis des objections sur le texte même du nouveau traité, laissant entendre qu'ils auraient beaucoup de mal à le faire accepter par leur parlement. Que fera l'Irlande, où la ratification du traité devrait passer par un référendum ? Que feront les Finlandais et les Hollandais, chez qui de puissantes minorités eurosceptiques mèneront un combat sans merci contre la nouvelle hégémonie allemande ? Que fera la France, si, par bonheur, elle se libère au printemps prochain du sarkozysme ? Autant de questions, autant d'obstacles au grand dessein de M^{me} Merkel. Sans parler du défaut de paiement grec et de celui du Portugal qui peuvent intervenir maintenant à tout moment et provoquer en quelques jours l'effondrement du château de cartes européen. ■

François Renié
www.larevuecritique.fr

MOUBARAK

Pour l'indépendance de la nation égyptienne

L'éviction du président Hosni Moubarak va-t-elle profiter à l'Égypte ? Tandis que des juges instruisent son procès, d'autres saluent son action.



LE ROMANCIER et dentiste Alaa El-Aswani a déclaré naguère avoir été converti au fanatisme démocratique par un intello français. Son talent littéraire certain ne l'empêche pas d'être en politique un analphabète complet. Son programme se résume à "l'anti-Moubarak", avec un mot d'ordre unique, "dégage". Il jubile en voyant l'Égypte livrée à quelques braillards mercenaires appointés de la CIA qui occupent la place El Tahrir du Caire.

Un pays sous la coupe des islamistes

Pour lui, l'avenir de l'Égypte, c'est un condominium des islamistes protégés par le gouvernement des États-Unis, des avocats sans cause, des intrigants de toute origine. Son programme, c'est évidemment le massacre mondial des juifs, des chrétiens et aussi des musulmans qui refusent de faire des femmes égyptiennes des enterreuses vivantes, qui ne veulent pas anéantir ce que le président Sadate définissait comme « *notre civilisation égyptienne, qui remonte à sept millénaires et qui est la plus ancienne de l'histoire humaine [...] qui a toujours été inspirée par l'amour de l'homme pour son pays et son attachement à la terre natale* ».

Un récit du président Anouar El Sadate nous renseigne sur l'attaque aérienne de l'armée égyptienne du 6 octobre 1973 : « *En vingt minutes exactement, notre aviation avait frappé les postes de commandement de l'ennemi, tous ses quartiers généraux de combat aérien, tous ses centres de défense anti-aérienne et d'équipement électronique. [...] Une fois assuré, je félicitai le commandant des forces aériennes qui avait planifié et accompli cette attaque, Hosni Moubarak. [...] Je devais plus tard lui demander de quitter l'uniforme et de m'assister en qualité de vice-président.* »

Il faudrait de l'injustice ou de l'aveuglement pour passer sous silence que le régime de ce général vainqueur a procuré trente-quatre années de paix à l'Égypte et à Israël. Quelle différence avec les trois guerres nassériennes perdues, le Sinaï occupé par les Israéliens ! Sous son patronage, le prodigieux édifice de la Nouvelle Bibliothèque d'Alexandrie ressuscite le souvenir de la grande Bibliothèque pharaonique. Un détail doit irriter nos grands alliés et "amis" des États-Unis : la fondation d'une grande institution francophone, l'université Sédar

Senghor. Notons aussi l'ordre public maintenu dans un pays en grand développement démographique. Cependant, des professeurs de vertu sont prodiges de prêches ultra moraux fulminant contre la "corruption" et le "népotisme" du temps de Moubarak. Il est bien évident que la corruption n'existe pas dans la démocratie américaine où les présidents se font élire à coups de millions de dollars, pas plus que dans notre république "bananière", et que cela nous donne, sans rire, le droit et le devoir moral de donner des leçons aux Orientaux.

La faille du régime

On peut estimer que la seule faille du régime provient de l'appui accordé par le Congrès des États-Unis aux Frères "musulmans" qui plombent le gouvernement de Moubarak. Par un machiavélisme digne d'un Grébouille de café du commerce, la CIA finançait les ONG qui formaient en Égypte des techniciens d'agitation et de guerre civile. Cela entraînait un chantage permanent : « *Si vous n'êtes pas assez dociles, nous exigerons des élections "libres" et les islamistes deviendront majoritaires.* » Le président Moubarak croyait probablement en la loyauté de ses alliés d'outre-Atlantique. Le retour à la royauté égyptienne, s'il l'a envisagé, aura été contré par la ridicule prétention états-unienne, "héritière" de l'aversion de l'Empire romain pour les rois. Ainsi, le rappel de Zahir Châh, roi d'Afghanistan, a été écarté par les maîtres de la Maison-Blanche. L'armée égyptienne est la colonne vertébrale de la nation. La condition de son indépendance, de son existence. Pour l'humanité tout entière, l'indépendance égyptienne est une cause sacrée. □

Perceval

1 - Anouar El Sadate, *À la recherche d'une identité*, éditions Fayard, 1978

SYRIE

Les enjeux de l'insurrection

Les combats se poursuivent en Syrie, au prix de milliers de victimes. En proie à la guerre civile, le pays doit compter avec les tensions communautaires, exacerbées par de multiples ingérences étrangères, émanant de la région ou du monde occidental.



Manifestation contre le régime syrien dans les rues de Montreal au printemps dernier

Le combat continue en Syrie. La ville de Homs, bastion des Frères musulmans et des sunnites extrémistes, constitue toujours la principale cible de la répression. Il y a déjà quarante ans, sous le régime de Hafez El-Assad, le soulèvement des "Frères" dans cette ville avait abouti à une forte et sanglante réaction des autorités de Damas. Avec, dit-on, plus de vingt mille victimes, et ce dans l'indifférence de l'opinion mondiale. On était alors au temps de la Guerre froide et du monde bipolaire et on ne "touchait" pas au domaine d'influence de Moscou. Il n'en est pas de même aujourd'hui.

Un bain de sang

Le chiffre des victimes de ces mois d'insurrection reste imprécis. Les principales sources en sont les ONG installées plus ou moins sur place ou à la frontière avec la Turquie. Le conditionnel s'impose à leur égard. Le fait est qu'il y a beaucoup de morts des deux côtés. La dureté de la répression contre les opposants au régime de Bachar Al-Assad ne fait pas le moindre doute. Il est temps qu'une solution politique y mette fin, que la paix et le dialogue soient restaurés. Néanmoins, les ingérences étrangères dans l'insurrection ne peuvent être niées. Elles sont flagrantes et méritent aussi d'être dénoncées. Samedi dernier, le gouvernement irakien déclarait officiellement que les groupes djihadistes traversaient nombreux la frontière entre les deux pays

et que des armes étaient acheminées en grande quantité pour les insurgés. Qui finance cette opération ? Le Qatar, semble-t-il, devenu le principal financier des Frères musulmans avec la bénédiction, hélas, des capitales occidentales qui jouent, comme d'habitude, à l'apprenti sorcier. La Turquie aide également les insurgés, tout en jouant les intermédiaires et en se posant en pacificateur ! Pis encore, si l'on peut dire, c'est l'attitude des États-Unis. Non seulement Washington "exige" le départ de Bachar et aide l'insurrection, mais, de manière fort peu diplomatique, le site de l'ambassade américaine véhicule et diffuse les images, parfois douteuses, des scènes de combat et de la répression. Est-ce le rôle d'une ambassade ? Le fait est que Washington, Paris à sa suite et le Qatar agissent ouvertement pour la chute du régime syrien sans le moindre mandat international. Que ferait-on si, à l'avenir, d'autres États faisaient de même pour aider les insurgés dans d'autres pays sous l'influence des puissances occidentales ? On comprend la prudence de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne. Leur attitude est plus conforme aux usages de la diplomatie et aux principes de la charte des Nations-Unies. Ce que la "grande" presse dit peu, ou presque pas, c'est le soutien dont le pouvoir actuel de la Syrie bénéficie de la part d'une large partie de la population, non pas seulement pour des raisons idéologiques - les bassistes - ou purement matérielles - ceux qui bé-

néficient des avantages accordés par le régime -, mais ethno-religieuses. Les chrétiens, les alaouites, la minorité à laquelle appartient le clan Assad, les Druzes et les Kurdes, d'origine et de langue non arabes, ont toujours été protégés par le régime de Damas. Tous savent que la prise de pouvoir par les "Frères" leur sera fatale, qu'ils seront victimes de sanglants règlements de compte. L'exemple de l'Irak, en ce qui concerne les chrétiens et les sunnites, et la situation qui se dessine en Égypte, sont trop proches pour eux. L'ensemble de ces quatre groupes constitue un petit quarante pour cent de la population. Ils soutiendront le régime quoi qu'il arrive.

Menace de partition

Le danger sera donc une partition du pays, une guerre civile comme en a connue la Yougoslavie, des épurations ethno-religieuses, des regroupements forcés de la population. Est-ce ce qu'on cherche ? Est-ce dans l'intérêt de la paix et de l'équilibre de la région ? Washington et Paris, qui mènent l'action pour un changement brutal et violent du régime, ce qui conduira à la prise de pouvoir par les Frères musulmans dans une partie du pays et à la guerre civile ouverte, devraient se montrer plus prudents. Moscou œuvre à trouver une issue pacifique et négociée à la crise. Depuis quarante ans, la Syrie est dans la sphère de l'influence soviétique d'abord, russe ensuite. La Russie dispose d'une grande

base navale en Syrie. Elle tient à la conserver. En outre, Moscou a été - même au temps de Staline ! - protecteur des chrétiens orthodoxes de Syrie et il tient à jouer cette carte. L'ingérence étrangère en Syrie inquiète les Russes, cela pouvant constituer un précédent pour certaines régions périphériques de leur pays. Même inquiétude pour Pékin.

Réserve israélienne

Quant à Israël, son attitude est plus complexe. D'un côté, la Syrie est l'alliée et le soutien de la République islamique d'Iran dans la région, lieu de transit de tous les trafics destinés au Hezbollah libanais et, jusqu'à une date récente, au Hamas. Dans ce dernier cas, l'Égypte passée sous l'influence des "Frères" prend progressivement le relais. D'un autre côté, la Syrie d'Assad, malgré son discours très violent à l'égard de l'État hébreu et l'aide qu'elle procure au Hezbollah et au Hamas, est elle-même un "ennemi stable", qui ne provoque aucun incident aux frontières du Golan. Ses services secrets ont toujours été en relation avec ceux de l'État hébreu pour éviter des dérapages. Tandis que la prise de pouvoir à Damas par les "Frères" ouvrirait une période d'anarchie, de sur-enchère et d'incertitude dans ce pays, ce que craignent avant tout les Israéliens. D'où leur attitude très prudente et réservée. Pousser la Syrie à un changement sanglant de régime, à la guerre civile et à la domination des intégristes islamiques, est un jeu trop dangereux. Le fiasco libyen, la situation catastrophique en Irak et l'avenir sombre de l'Afghanistan le montrent. Il faudrait donc favoriser la négociation entre les différents courants, ne pas encourager et financer les extrémistes et assurer ainsi une solution de compromis. La conférence internationale que préconisent Moscou et Ankara, ne constitue-t-elle pas une meilleure issue que l'attitude va-t-en guerre de quelques capitales occidentales ou arabes ? ■

Pascal Nari

SÉNÉGAL

Imprudente ingérence

L'APPROCHE DU SCRUTIN présidentiel au Sénégal provoque des remous sérieux dans ce pays. Le tour de passe-passe constitutionnel permettant au président sortant, Abdoulaye Wade, quatre-vingt-cinq ans, de se représenter pour un troisième mandat est critiquable. L'opposition sénégalaise s'est regroupée. Elle a un porte-voix, le célèbre et riche chanteur Youssou N'dour, dont la candidature à la présidence n'a pas été validée. Certes, il eût été préférable que le vieux Wade passe la main. Un renouvellement du personnel politique aurait peut-être été bénéfique pour le Sénégal. Tout au moins vu de Paris, principale capitale occidentale concernée et intéressée, et de Washington. Mais est-ce le rôle des Occidentaux de dicter aux Sénégalais ce qu'ils ont à faire ? Le Sénégal est un pays où la tradition de passation apaisée du pouvoir a toujours été respectée depuis l'indépendance. Si les opposants sont unis contre Wade, ils ne sont d'accord sur rien d'autre. Youssou N'dour est populaire parmi une certaine bourgeoisie et les jeunes urbains. Aurait-il été à même d'obtenir la majorité s'il avait été candidat ? Rien de moins sûr. Il ne faudrait pas non plus oublier qu'Abdoulay Wade reste populaire. Même son âge est un atout pour beaucoup. L'attitude de Paris et de Washington, invitant Wade à quitter le pouvoir à la fin de son mandat, est juridiquement inadmissible - c'est une ingérence dans les affaires intérieures du Sénégal - et politiquement imprudente, risquant d'attiser les querelles intestines du pays. Il serait souhaitable que la "communauté internationale" surveille le bon déroulement du scrutin. Si M. Wade en sort vainqueur, eh bien tant pis, ou tant mieux, pour les Sénégalais. Ce n'est pas au département d'État et au Quai d'Orsay de décider à leur place. □ P.N.

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !



❑ POÉSIE

Vers et proses de Sylvoisal

Dans un mince recueil, Sylvoisal a réuni une nouvelle en prose et deux poèmes dialogués, reliés entre eux, nous dit-il, par un cheveu de femme.



Illustration des contes de Perrault par Gustave Doré

Sylvoisal, qui nous avait réjoui, amusé, édifié, stupéfait, enchanté, ébloui et presque effrayé avec ses deux précédents volumes de poésie, *Les Os de l'Insomnie* et *Le Chant du Malappris* parus aux éditions de l'Âge d'homme, nous donne aujourd'hui, contrairement à ses habitudes, un recueil infiniment plus mince. Mais que de richesses, de trésors, de pépites et de perles renferme cet écrin, si finement ouvré qu'une jolie femme (c'est-à-dire toute femme) pourra facilement glisser dans son sac à main d'après-midi, entre son poudrier, son paquet de cigarettes et son téléphone portable - boussole sans laquelle elle errerait telle une ombre perdue dans le Tartare, mais qu'elle prendra grand soin de débrancher quand, confortablement assise sur la banquette d'une arrière-salle de café, elle rougira de plaisir en lisant les premières lignes de cet ouvrage. Car c'est d'elle, la femme éternelle, la femme immortelle,

dont elle n'est qu'un précieux et irremplaçable exemplaire, que lui parlent ces fantômes du passé si opportunément évoqués. C'est son roman qui est raconté dans ce tryptique.

Amants ou époux...

Cet ouvrage d'une cinquantaine de pages contient une nouvelle en prose et deux poèmes dialogués, reliés entre eux, nous dit l'auteur, par « un cheveu de femme ». Ici deux amants ou époux - qui sait ? chez Sylvoisal, la ligne de démarcation n'est pas toujours claire entre ces deux termes - reviennent sur les lieux de leur première rencontre : « Comme on rentre au pays après un long voyage/ J'ai senti mon amour m'êtreindre davantage. » À ce retour au pays natal fait suite un dialogue entre la reine Herodiade et sa fille, la princesse Salomé. L'objet de leur discussion, pour ne pas dire de leur dispute, est Jean, le prophète nourri de sauterelles et vêtu de

peaux de bête, qui baptise sur les eaux du Jourdain, que Salomé est pressée d'aller rejoindre, mais que sa mère Herodiade, reine sage qui connaît la vie, tente de raisonner avec les arguments habituels d'une mère dans un tel cas. Mais Salomé, fille têtue, ne veut rien entendre. Sa jeunesse indisciplinée, le *tædium vitae* que lui inspire la vie au palais, et le haut-le-cœur que suscite en elle la concupiscence d'Hérode, son beau-père, en font presque une chrétienne avant la lettre. N'est-il pas admirable d'entendre une fille répondre à sa mère, sans oublier cependant qu'elle est une princesse et sans sortir du registre noble qui convient à sa condition : « Mes cristaux, mes tableaux, mes poudriers d'émail / Mes albums de photo, mes bagues de corail / Je les laisse à mes sœurs, ces mondaines abesses / Qui s'habillent chez Dior pour entendre la messe. »

Quand à la nouvelle intitulée *Le Fantôme du passé*, qui ouvre le recueil, elle se fonde dans les ombres crépusculaires d'une cité médiévale enfouie dans quelque reste imaginaire de Saint-Empire. Car ne dit-on pas que Mémoire est mère des muses ? Mais d'où vient Sylvoisal ? Sous quel clocher, sous quelle lune est-il né ? À l'abri de quelle potence a-t-il grandi ? D'où vient sa poésie ? Une chose est certaine : dans tout ce qu'il écrit, c'est le château de Barbe-Bleue des contes de Perrault et de l'Ancien, très ancien Régime, qu'il reconstruit sous nos yeux. Dieu, la femme et le diable, comme dans un roman de chevalerie ou un mystère médiéval, sont ses interlocuteurs majeurs. ■

Gérard Joulie

✓ Sylvoisal Fantômes du Passé, éditions du Cadratin, 2012.

PEINTURE

Une passion finlandaise

Le musée d'Orsay expose les toiles d'Akseli Gallen-Kallela.



EN CETTE PÉRIODE de froid polaire, partons à la découverte d'un artiste du Grand Nord, le Finlandais Akseli Gallen-Kallela. À la manière un peu facile des antithèses hugoliennes, on pourrait, à propos du peintre et de son pays, parler de "terre de glace, cœur de feu". Gallen Kallela, dont les œuvres sont exposées au musée d'Orsay, est un homme de passion. Né en 1865 dans une famille nombreuse (douze frères et sœurs), suédophone, il appartient à un milieu aisé. À sa naissance il porte le nom de Gallen, mais après son mariage, sa femme et lui s'enflamment pour la saga du *Kalevala*... Au XIX^e siècle, époque du romantisme, un médecin et folkloriste écrit une épopée dont la trame est faite de poésie populaire et de mythologie transmises oralement. L'œuvre, écrite entre 1834 et 1847, donne naissance à un mouvement de renaissance finnoise, le "carélianisme" du nom de la province de Carélie. La parution du *Kalevala* coïncide avec la montée des nationalismes et des épopées nationales, telles les Nibelungen. La Finlande, sans culture écrite, trouvait dans le *Kalevala* ses racines et affermissait les fondements d'une langue acquérant une noblesse littéraire. De nos jours encore, le *Kalevala* est inséparable de l'identité finlandaise. Aksel Gallen décida donc de finlandiser son nom en y ajoutant Kalléla. Il connut une vie de Bohème à Montmartre avec quelques amis, dont le compositeur Jean Sibelius, lequel figure dans deux toiles exposées. Et, bien avant

Karen von Blixen, la baronne danoise et son "Out of Africa", Gallen-Kallela passe quelques mois au Kenya à peindre Masaï et Kikuyu. Mais l'essentiel de l'œuvre n'est pas là. Il réside dans la figuration et la transfiguration d'un pays de lacs, de longues coulées de sapins, de ciels lumineux et pâles, d'aurores boréales. Parmi les œuvres, ce portrait d'un jeune berger en costume traditionnel. Il a soufflé dans son cor pour éloigner les loups. Seul dans un paysage où l'eau étalée, le pâle soleil du Nord et les vastes étendues verdoyantes des sapins accroissent le sentiment de solitude. Il y a encore cette série de tableaux évoquant les saisons. En particulier le printemps. Des enfants jouent sous l'œil du père qui s'apprête à tuer un oiseau en le visant. À gauche, la silhouette d'une femme en noir. La présence suggérée de la mort, la menace environnant un bonheur fragile. Gallen-Kallila a, lui aussi, perdu un enfant... Ainsi, la vie personnelle du peintre, la communion ressentie avec la terre et le destin de la Finlande, tout s'allie pour apporter une signification à l'œuvre mal connue en France d'un artiste venu des horizons lointains qui éclairèrent le drapé des aurores boréales. □

Charles-Henri Brignac

✓ Akseli Gallen-Kallela, une passion finlandaise, au musée d'Orsay jusqu'au 6 mai 2012, tous les jours, sauf le lundi, de 9 h 30 à 18 heures, nocturne le jeudi jusqu'à 21 h 45.

SASSOUN

Une BD royale

EN PLEINE POLÉMIQUE sur le génocide arménien, Alban Guillemois et Yvon Bertorello publient la bande dessinée *Prince de Sassoun*, fiction inspirée d'une vieille légende arménienne que les auteurs mêlent à l'histoire de ce pays sous la persécution ottomane. Sur fond de guerre et d'occupation osmane, elle met en scène la rivalité entre deux demi-frères qui verra David revenir sur le trône de Sassoun en héros de la résistance à l'envahisseur. Les allers et retours entre la fiction et l'histoire sont d'ailleurs fréquents et ne laissent subsister aucun doute sur les intentions des auteurs de ce qu'ils nomment eux-mêmes un « *space opéra oriental* ». Mais pour les mettre en actes, Ceux-ci ont délibérément adopté des recettes grand public - *Star Wars*, *Le Seigneur de Anneaux* ou encore Jules Verne ne sont jamais très loin - jusqu'au dessin



lui-même, très proche du graphisme de certains dessins animés (l'adaptation à l'écran est d'ailleurs en projet) ou jeux vidéo. Une fable foncièrement royaliste, mais adaptée aux codes de la jeunesse du XXI^e siècle : c'est tout l'intérêt de ce travail, qui reste destiné aux adolescents, voire aux grands enfants. □ P.M.

✓ Alban Guillemois et Yvon Bertorello, *Le Prince de Sassoun*, éditions 12bis, 64 pages, 15 euros.

EXPOSITION

Masques de jade des Mayas

EN PÉNÉTRANT dans les salles de la Pinacothèque rendues obscures par une lumière tamisée, les masques de jade avaient la bouche ouverte, les yeux en mosaïque, blancs, écarquillés, le visage grimaçant. Il en est de toute beauté, tel ce masque funéraire surmonté d'une coiffe d'oiseau, assortie de boucles d'oreille. Ici une figurine modelée en céramique polychrome. Elle représente un jeune homme, assis, la tête allongée par une déformation céphalique. Dans la mythologie maya, la renaissance du dieu du maïs est indissociable de la

continuité et de la survivance des cycles cosmiques. On donnait aux crânes des nourrissons une forme oblongue évoquant la forme d'un épi de maïs. Ainsi, tandis qu'on découvre masques, vases, tripodes, dieu jaguar de l'inframonde, pectoral et bandeau frontal aux perles de jade, à travers chacun de ces objets somptueux se dévoile une civilisation demeurée mystérieuse, davantage que celle des Aztèques dont Jacques Soustelle, pour ceux qui le connaissaient et l'écoutaient, communiquait sa passion et son érudition. Dans un registre différent mais sous-tendu par une information scrupuleuse, un des meilleurs albums d'Hergé, *Le Temple du Soleil*, ressuscite les Incas. C'est à eux que je songeais en visi-

tant l'exposition, mais surtout à Tikal, une des villes les plus importantes des Mayas appelés "Grecs du nouveau monde" par un anthropologue. Lorsque j'y fus, la brume environnait les êtres et les choses. Ses écharpes et celles, émeraude, d'une végétation luxuriante, enserraient temples et gradins. On entendait de grands cris d'oiseaux et parfois, dans la brume, un perroquet aux plumes vertes, bleues et jaunes, était comme une tache de lumière... □

Charles-Henri Brignac

✓ Les Masques de jade mayas, Pinacothèque de Paris, 28 place de la Madeleine, Paris 2^e, tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30, jusqu'au 10 juin 2012.

❑ LIVRES

Mystères vénitiens

Aujourd'hui splendide décor théâtral, Venise est un cas unique dans l'histoire : celui d'une république millénaire. Histoire et fiction nous la font redécouvrir.



À u V^e siècle, tandis que les Barbares déferlent sur l'Italie, les Vénètes cherchent refuge sur les îles de la côte adriatique. L'invasion lombarde de 568 conforte leurs descendants dans la certitude qu'ils ont eu raison de s'établir en ce lieu protégé par la mer. Ils n'en bougeront plus et transformeront ces îlots insalubres en une cité improbable bientôt regardée comme l'une des merveilles du monde. Agriculteurs, les Vénètes deviennent pêcheurs, marins, marchands ; guerriers aussi, pour se défendre, conserver le contrôle de leurs voies commerciales, imposer leur domination sur l'Adriatique tant aux pirates slaves qu'au conquérant musulman, au pape qu'au Basileus. À ce jeu, la Sérénissime gagne un autre surnom, la Dominante, et cette domination durera aussi longtemps que sa République, anéantie par Bonaparte en 1797.

Telle est la version communément admise qu'Olivier Chaline, dans un très bel album, *La Mer vénitienne*, remet en doute. Selon lui, la prétendue domination vénitienne fut un mythe, habilement entretenu par les doges, mais sans réalité. Prise entre une côte italienne sur laquelle elle ne parvint jamais à s'imposer, et une côte dalmate où elle n'établit que des comptoirs, l'intérieur des terres lui restant inaccessible, Venise se serait créé une image de puissance maritime malgré ses faiblesses intrinsèques. À la fin du Moyen-Âge, sa puissance maritime aurait été déjà finie. Il est curieux que Chaline ne souligne pas les vraies causes de ce déclin, plus lent qu'il ne le dit, coupé de beaux sursauts, entre autres l'intervention décisive des galères

vénitiennes à Lépante, dont il ne parle pas : la chute de Constantinople en 1453, qui entrava les relations de la Sérénissime avec le Levant et livra les routes maritimes aux flottes turques ; la découverte de l'Amérique, qui déplaça l'axe commercial du monde de l'espace méditerranéen à l'Atlantique, océan dont Venise se trouva exclue. Causes plus sérieuses que la bora, la piraterie balkanique, les défauts de navigabilité des galères, l'absence d'arsenaux dans les comptoirs illyriens. Ces oublis, inattendus dans une étude universitaire, sont compensés par une riche iconographie qui, du Lido à Split, met en évidence l'influence artistique et architecturale de la Sérénissime, plus forte et durable que sa puissance militaire.

Prestige des élites

Si Venise maintint l'illusion de sa toute-puissance en Adriatique jusqu'à la fin du XVII^e siècle, époque où les navires étrangers n'estimèrent plus nécessaire de solliciter la permission de voguer sur ses eaux, elle le dut au prestige de ses élites, capables d'imposer aux monarchies d'Europe. La Sensa, les noces du doge et de la mer, participait de ce rêve et ce n'est pas par vandalisme, mais dans l'intention de détruire un symbole dont il connaissait la force, que Bonaparte fit brûler le *Bucentaure*, navire de parade qui emmenait le souverain républicain jeter dans les vagues l'anneau des épousailles marines. Amable de Fournoux, auteur d'une remarquable étude consacrée à Napoléon et Venise (Faliois), le sait pertinemment. Il sait aussi

que ce prestige international tenait à la solidité d'institutions aussi peu démocratiques que possible, magnifiquement liberticides, à l'instar de toutes les républiques italiennes médiévales ; plus rarement à la personnalité de l'homme qui occupait la fonction suprême.

Le destin des doges

Doge est la déformation vénitienne du mot duc, emprunté au vocabulaire politique de l'empire romain finissant, et les premiers à en porter le titre furent de hauts fonctionnaires byzantins. En s'émancipant au IX^e siècle, Venise se dota d'un souverain élu à vie, non héréditaire, choisi parmi une poignée de familles patriciennes qui prirent soin, mille ans durant, de conserver le pouvoir au sein de leurs maisons. Malgré les cousinages, cela n'alla pas sans heurts et la Sérénissime truida nombre de ses princes. Rien d'étonnant si la fonction, réduite à un rôle honorifique, le vrai pouvoir allant aux trois inquisiteurs laïcs et au conseil des Dix, autrement redoutables, finit par n'attirer plus tellement de vocations. Venise compta cent vingt ducs, la plupart dénués de surface. Quelques-uns se détachent du lot. À travers les destins contrastés, tragiques ou glorieux, de seize d'entre eux, M. de Fournoux raconte l'histoire de *La Venise des Doges*. Les Corner, Foscari, Mocenigo, Pisani, Manin, Dandolo défilent avec leurs crimes, leurs calculs, leurs éclairs de génie, leur roublardise ou leurs fautes, et leur absolu mépris de ce que les belles consciences appellent "valeurs républicaines".

Cette atmosphère "liberticide" n'empêcha jamais les arts de triompher à Venise et les artistes d'y célébrer la gloire de la Sérénissime. Ou ses drames. Philippe Beaussant se souvient du choc éprouvé face au *Supplice de Marsyas* de Titien, œuvre de vieillesse inspirée des *Métamorphoses* d'Ovide. Pour avoir prétendu égaler sa musique à celle d'Apollon, le satyre avait été écorché vif par le dieu irrité... Aux antipodes des grâces de la *Vénus d'Urbino*, cette œuvre sombre, violente, en rupture avec son temps, renvoie à l'actualité : pour avoir trop vaillamment défendu Chypre, l'amiral vénitien Bragadin avait été, en 1571, l'année de Lépante, écorché vif par les Turcs. Pour Titien, cette atrocité marquait la fin d'un monde, et le soir de sa propre vie. Comment un vieil homme plein de génie peut-il changer de style ? Comment, à la lumière des commencements, peuvent succéder ces ténèbres qui marquent ses dernières années ? *Titien, le chant du cygne* est une initiation à une peinture déconcertante et une interrogation sur les angoisses humaines, l'approche de la mort, l'ultime message du génie créateur, la foi envers et contre tout. Un essai prenant, et assez remarquable.

Enquête policière

Changement de ton avec *La Nuit de San Marco* de Loredan. Venise, 1762 : Leonora della Frascada, douée d'étonnantes capacités d'enquêtrice, est tirée de son couvent pour trouver l'assassin qui, en pleine séance du Grand Conseil, a poignardé un votant. Seul indice, un poème du feu doge Grimani. Devenue richissime héritière, la Frascadina devra affronter les Inquisiteurs, des prétendants, un fantôme, les Piombi, et sa trouble attirance pour le dangereux Lazaro Corner si elle veut résoudre une énigme qui met l'État en péril... Loredan ne se prend pas au sérieux ; sa connaissance du contexte historique sert un divertissement policier bien troussé, aux personnages amusants, émaillé de réflexions iconoclastes. C'est très drôle, et plus profond qu'il y paraît. Drôle aussi, en dépit de sombres intrigues, la série de Nicolas Remin située à Venise sous domination autrichienne. Drôle à cause d'un anti-héros, le comte Tron, ex-partisan de l'émancipation vénitienne entré dans la police pour gagner sa vie et sauvegarder un palais croulant, fiancé à une riche veuve, qui pose sur la modernité, le crime, la politique et le monde en général un regard décalé. Alors qu'il ne sait comment, lors d'un séjour du couple impérial, entretenir Sissi, sensée lui être redevable de services anciens, d'une affaire de taxes, Tron, qui enquête sur un meurtre ferroviaire, découvre que le mort pourrait être "un tueur professionnel" stipendié afin d'abattre François-Joseph... Il ignore que "l'attentat" a été monté par l'empereur. Jeu dangereux quand on ne sait plus qui se cache sous les masques de Saint Marc. *Requiem sous le Rialto* est une histoire d'éventreur qui, en plein carnaval, massacre



des prostituées. Qui se cache sous la bauta du dément ? Un officier autrichien, un proche du comte de Chambord ? Le talent de Remin est de mener une intrigue criminelle très noire en y mêlant des éléments humoristiques inattendus qui détendent l'atmosphère : association rarement osée mais réussie.

La réalité, à Venise, dépasse-t-elle la fiction ? La Ca'Dario pourrait le laisser croire... Bâti au XV^e siècle par Giovanni Dario sur un ossuaire templier, ce palais du Grand Canal a un passé singulier. Depuis sa première héritière, morte emmurée, la maison porterait malheur. Meurtres, suicides, ruines, accidents se seraient abattus sur ses acquéreurs, au point de la rendre invendable... Fêru d'ésotérisme, Jean-Paul Bourre retrace cette malédiction de la Ca'Dario, plaque tournante de sociétés secrètes, réseaux financiers occultes, signe de réussite qui attira irrésistiblement des personnages douteux. C'est là qu'il faut chercher la cause de tant de tragédies, et dans le goût de ses propriétaires pour les liaisons dangereuses, la drogue, les transgressions. Peut-être auraient-ils trouvé ailleurs le même sort. Reste que la maison possède incontestablement une aura sinistre...

Mariagrazia Dammicco et la photographe Marianne Majerus proposent une vision plus souriante des grosses fortunes vénitiennes en entrouvrant les portes des *Jardins secrets de Venise*. Rares, gagnés sur la mer au prix de mille difficultés, surélevés afin de protéger les plantes du sel de l'*acqua alta*, ces coins de verdure appartiennent parfois à l'Église, à la ville ou à des hôtels de luxe, parfois à des particuliers fortunés. Moins spectaculaires que la plupart des jardins italiens, ils représentent pourtant de véritables exploits horticoles. ■

Anne Bernet

✓ Olivier Chaline, *La Mer vénitienne*, éd. de l'Imprimerie nationale, 200 p., 54 € ; Amable de Fournoux, *La Venise des Doges*, Tallandier Texto, 600 p., 12 € (également disponible en grand format chez Pygmalion) ; Philippe Beaussant, *Titien, le chant du cygne*, Fayard, 165 p., 18 € ; Loredan, *La Nuit de San Marco*, Fayard, 325 p., 17 € ; Nicolas Remin, *Les Masques de Saint-Marc, Requiem sous le Rialto*, 10-18, 350 et 385 p., 7,90 € ; Jean-Paul Bourre, *Ca'Dario, la malédiction d'un palais vénitien*, Les Belles Lettres, 120 p., 14,50 € ; Mariagrazia Dammicco, *Jardins secrets de Venise*, Flammarion, 170 p., 45 €.

■ ANNIVERSAIRE

La Normandie française

Le traité de Saint-Clair-sur-Epte fut conclu à l'automne 911 entre Charles III le Simple et Rollon, un chef viking. Fondateur de la lignée des ducs de Normandie, celui-ci révéla une singulière capacité d'intégration...

L'abondance de l'actualité nous a fait omettre en fin 2011 le mille centième anniversaire du traité de Saint-Clair-sur-Epte. Nous prions nos amis normands de nous en excuser, mais cette année 2012 marque l'anniversaire de la conversion au christianisme du chef viking Rollon ; ce qui manifesta la véritable intégration de la région autour de Rouen à la France.

Pathétique histoire

Cet épisode normand ("Normands" signifie les hommes du Nord, les Vikings venus de Scandinavie) appartient à la pathétique histoire des rois Carolingiens, descendants de Charlemagne, que le système successoral rendait malgré eux inaptes à gérer le bien commun. L'arrière-petit-fils de l'empereur, Charles II le Chauve (843-877), eut de son épouse, Ermentrude d'Orléans, un fils, Louis, au règne assez insignifiant (877-879), son défaut d'élocution nuisant à son autorité. De son mariage avec Ansgarde de Bourgogne, Louis le Bègue eut deux fils, Louis III et Carloman, lesquels, juste après la mort de leur père, allaient être ensemble sacrés en septembre 879, le premier à seize ans, le second à treize, à Ferrières-en-Gâtinais, par Anségise, évêque de Sens. Ils eurent juste le temps de laisser le souvenir de vaillants guerriers, avant de mourir le premier en 882, le second en 884, et d'être remplacés sur le trône de France par un cousin germanique l'empereur Charles le Gros (839-888). Les grands du royaume de France, qui avaient fait appel à cet étranger, furent les premiers à le condamner à mort, mais ne songeaient pas le moins du monde à porter sur le trône de ses ancêtres



Gui, archevêque de Rouen, traitant avec Rollon, chef des Normands

le jeune Charles, un fils posthume du Bègue, né en 878, un petit demi-frère de Louis III et Carloman. Ils n'avaient d'yeux que pour Eudes, comte de Paris, duc des Francs, l'héroïque défenseur de la vallée de la Seine contre les Vikings. Ils élirent donc roi de France ce fils du célèbre Robert le Fort, dont la lignée commençait à se signaler par ses services du bien public. Mais Eudes, en sage politique, n'avait accepté la couronne que pour parer au plus pressé et n'entendait pas forcer l'Histoire, d'autant que Charles, devenu adolescent, et soutenu par certains grands, était bien disposé à ne pas se laisser oublier. Il fallut négocier, mais au moment où l'on parlait d'offrir une part du royaume à Charles, Eudes mourut, le 1^{er} janvier 898. Or, à dix-neuf ans, Charles, élevé sans père et devant sa couronne plus aux circonstances qu'à son génie propre, passait pour un jeune homme brave, loyal et re-

marquable de bienveillance, d'où son surnom de Simple, qui ne voulait pas dire simplet ! Les grands qui faisaient alors la pluie et le beau temps s'en accommodèrent avec plutôt mauvaise grâce. Pour se les attacher il nomma plusieurs abbés laïcs, chose fréquente en ces temps de décadence de la hiérarchie romaine.

Initiatives audacieuses

Il se révéla capable d'initiatives audacieuses et porteuses d'avenir, en installant les Barbares scandinaves sur le sol qui allait être celui de la Normandie. À ce sujet, il partageait pleinement les vues du frère d'Eudes, Robert, nouveau comte de Paris, lequel était incité par Hérivée, évêque de Reims, à obtenir la paix plus par l'amour que par le glaive. Le roi et le comte proposèrent donc le baptême au très puissant et très redouté Rollon, ce géant dont on dit qu'il marchait toujours à pied, au-

cun cheval ne pouvant porter sa stature de plus de deux mètres de haut et ses cent quarante kilos ! Les choses allèrent assez vite puisque dès octobre 911, celui-ci rencontrait le roi à Saint-Clair-sur-Epte et recevait un territoire - un comté - entre la Somme et l'Eure, en échange de quoi il promit de bloquer les incursions vikings sur le royaume franc... L'année suivante, le jour de Pâques, en la cathédrale de Rouen, ce fils d'un peuple en errance reçut le baptême sous le nom de Robert car le comte de Paris fut son parrain. Le fondateur de la lignée des ducs de Normandie révéla une singulière capacité d'adaptation et d'intégration, preuve que sous le signe de la Croix on intègre plus solidement que sous celui de la laïcité... Et l'on vit une fois de plus la mission civilisatrice de l'Église, qu'allait tant admirer Maurras : « *S'il y a des puissants féroces, elle les adoucit pour que le bien de la puissance qui est en eux donne tous ses fruits ; s'ils sont bons elle fortifie leur autorité en l'utilisant pour ses vues, loin d'en relâcher la précieuse consistance.* » (À l'Église de l'Ordre)

Une lutte tragique

Le décevant, mais trop fantasque, Charles le Simple se fâcha par la suite avec Robert, comte de Paris, que les grands firent roi de France, et l'affaire se termina par une lutte tragique et sans merci au cours de laquelle, à Soissons, Robert fut tué le 15 juin 923. Le pauvre Charles ne put pas pour autant retrouver son trône, car les grands préférèrent élire une tête brûlée, Raoul, duc de Bourgogne. Charles, emprisonné, mourut le 7 octobre 929 à Péronne. Une autre monarchie se profilait ; bien que le sang de Charlemagne ne fût pas épuisé, l'heure était proche des Capétiens - on les appelait alors les Robertiens. Mais il est bon de rendre hommage à ces pauvres Carolingiens qui, à leur façon et non sans dignité, servirent la France, sans avoir, hélas, su se donner les moyens d'inscrire une œuvre dans la durée et la continuité. ■

Michel Fromentoux

IMRF

En route pour Domrémy

À l'occasion du sixième centenaire de la naissance de Jeanne d'Arc, l'Institut de la maison royale de France (IMRF) organise un déplacement en car à Domrémy et Vaucouleurs, les 24 et 25 mars. À cette occasion, M^{gr} le comte de Paris, duc de France, nous honorera de sa présence et prononcera un important discours.

Au programme

Samedi 24 mars : départ à 8 h 30 de la place d'Italie, Paris 13^e ; déjeuner sur la route ; arrivée à Domrémy à 14 heures ; visite guidée de la maison natale de Jeanne d'Arc, du musée johannique, de l'église, de la basilique ; dîner à l'Accueil du Pèlerin ; départ en car et installation à l'hôtel à Neufchâteau ; en soirée, à l'hôtel, conférence de Me Jean-Pierre Lussan sur Jeanne d'Arc. Dimanche 25 mars : retour vers Domrémy ; à 9 h 15, messe chantée selon la forme extraordinaire du rite romain, célébrée par l'abbé Botta (FSSP), en l'église paroissiale de Domrémy ; à 10 h 30, visite de Vaucouleurs (musée et cité) ; à 13 h 30, déjeuner à Domrémy, au Pays de Jeanne ; discours de M^{gr} le comte de Paris ; retour vers Paris à l'issue du repas ; arrivée prévue en soirée. La participation est de 150 euros (130 euros pour les membres de l'Institut de la maison royale de France). Merci d'adresser votre inscription, accompagnée d'un chèque à l'ordre de l'IMRF, au secrétariat de M^{gr} le comte de Paris, 102 bis rue Miromesnil, 75008 Paris. Pour tout renseignement : delhoume@maisonroyaledefrance.fr ou 06 67 28 33 38. □

MAROC

Hommage à la monarchie

Cinquante ans après la mort de Mohammed V, Charles Saint-Prot souligne les bienfaits des institutions marocaines.



À L'OCCASION du cinquantième anniversaire de la mort de Mohammed V, dernier sultan et premier roi du Maroc moderne, notre ami Charles Saint-Prot, qui enseigne l'islamologie et la géopolitique dans plusieurs universités, en France et à l'étranger, et a déjà publié de nombreux ouvrages sur ces questions, a sorti un livre aussi dense qu'agréable à découvrir - d'autant que l'auteur a eu la bonne idée d'y adjoindre un glossaire des termes arabes incontournables -, sur un sujet qui ne peut que nous aller doublement au cœur. Tout d'abord, l'histoire a tissé entre la France et le Ma-

roc des liens étroits. Ensuite, le Maroc, comme la France et contrairement à l'Algérie, créée de toutes pièces par la présence française, est une vieille nation. Or, « *parmi les rois qui [...] ont fait le Maroc, Mohammed V occupe une place de choix ; il est à la fois un roi restaurateur et un roi fondateur* ». Car c'est aussi une leçon de politique, à maints égards maurassienne et bainvillienne, que Charles Saint-Prot livre à ses lecteurs. « *Les rois qui, en douze siècles ont fait le Maroc* » : une formule qui en rappelle une autre... Afin de resituer l'œuvre de restauration nationale de Mohammed V dans son contexte, Charles Saint-Prot restitue brièvement, en allant à l'essentiel, toute l'histoire du pays à travers celle de ses dynasties. La chance du pays fut, à l'heure de l'indépendance, d'avoir en Mohammed V une personnalité suffisamment ancrée dans la tradition nationale et réformatrice pour, tel un nouvel Henri IV, savoir fédérer et réconcilier les Marocains - « *ce peuple et le roi s'identifièrent au point de ne faire*

qu'un » -, par-delà des divisions, notamment tribales, parfois exacerbées par la présence française. Une présence dont l'auteur dresse un bilan lucide, éloigné de tout manichéisme, regrettant le triomphe, avec le Cartel des gauches, de la logique républicaine du colonialisme sur la lettre et l'esprit du protectorat que le monarchiste Lyautey respectait scrupuleusement.

Loyal envers la France

Mohammed V, loyal envers notre pays durant la Seconde Guerre mondiale, sut ne pas faire l'indépendance contre la France, même si, en cette période de "décolonisation" propice au rêve d'une introuvable nation arabe, fondée sur l'islam, il soutint les rebelles algériens, soutien dont son fils, Hassan II, fut fort mal récompensé - l'Algérie "nouvelle" ne partageant manifestement pas le même rêve. Certes, l'empathie de Charles Saint-Prot avec son sujet est évidente, ce qui le conduit peut-être à une vision que d'au-

cuns jugeront très positive de l'islam. Mais à l'heure où Mohammed VI vient de doter son pays d'une nouvelle constitution "maroco-marocaine" qui, tout en faisant sa part à la modernité, laisse au roi un véritable rôle dans la conduite des affaires, conservons avant tout à l'esprit la leçon politique que le petit-fils sut retenir de son grand-père, lequel « *entendait jouer pleinement son rôle et pour cela [...] s'appuyait sur le peuple, le pays réel* ». « *Assurément, c'est cette monarchie populaire et réformatrice qui sera, demain encore, la meilleure assurance de la stabilité et du progrès de cette nation millénaire* », conclut l'auteur. Toutes choses étant égales par ailleurs, l'axiome vaut pour la France. Car ce livre doit se lire avant tout comme un bel hommage à la monarchie et à son actualité. ■

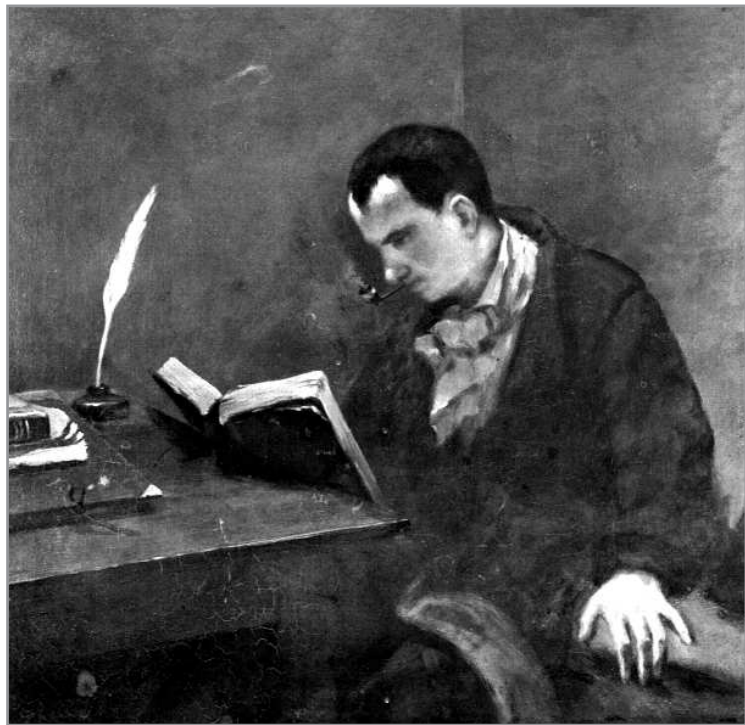
Axel Tisserand

✓ Charles Saint-Prot, *Mohammed V ou la monarchie populaire*, éd. du Rocher, 245 p., 19 €.

■ BAUDELAIRE

RDV au Collège de France

Baudelaire est en vedette au Collège de France : après avoir consacré un ouvrage aux antimodernes, Antoine Compagnon évoque le premier d'entre eux dans une série de cours prononcés jusqu'au 3 avril.



Charles Baudelaire
peint par Gustave Courbet

Le Collège de France accueille depuis 2006 les cours d'Antoine Compagnon à la chaire de littérature française moderne et contemporaine ; à cet égard, ce début d'année 2012 semble prometteur. Professeur, critique littéraire et historien de la littérature, Antoine Compagnon est un héritier du structuralisme français des années soixante, dont il s'est détaché pour porter sur lui un regard critique et tendre à dépasser ses apories. Défenseur de la culture française et de sa permanence face à Donald Morrison en annonçant « *la mort* » dans le *Time Magazine* en 2007, il rétorque à ceux qui considèrent la culture comme une industrie : « *Le but n'est pas d'augmenter ses parts de marchés, ou bien, dans ce cas, le plus simple serait que les cinéastes français fassent leurs films en anglais et que les écrivains français écrivent en anglais. Or je crois qu'une culture c'est d'abord une langue.* »

Fait plus rare, Antoine Compagnon est un lecteur de Charles Maurras, qu'il n'hésite pas à citer dans

ses ouvrages, reconnaissant en lui « *un critique qui n'a pas la place qui lui reviendrait dans l'histoire littéraire s'il était mort au début des années 1920, ou même en 1940* ¹ ». En 2005 il a publié un ouvrage consacré aux *Antimodernes*, de Joseph de Maistre à Roland Barthes, couronné du prix Pierre-Georges Castex de l'Académie des Sciences morales et politiques et du prix de la critique de l'Académie française.

Modernes intempestifs

Se revendiquant lui-même antimoderne, il dresse le tableau de cette catégorie d'écrivains qui se distinguent des réactionnaires en ce qu'ils sont « *modernes à contre-cœur, modernes déchirés ou encore modernes intempestifs* ² ». Refusant le progrès, l'égalitarisme et souvent le suffrage universel, ces antimodernes manient un style s'inscrivant dans ce qu'Antoine Compagnon appelle une « *énergie de la vitupération* ». Chateaubriand, Renan, Bloy, Péguy, Thibaudet, Julien

Benda, Gracq ou encore Breton sont autant de figures qu'il étudie dans leurs rapports ambigus avec l'époque moderne et à travers l'influence de Joseph de Maistre, Burke ou encore Schopenhauer. Premier d'entre les antimodernes, prototype et inventeur de cette notion, Baudelaire parcourt cet essai de manière fantomatique, hantant chacune de ses pages sans néanmoins qu'aucun chapitre lui soit spécifiquement consacré. C'est notamment pour réparer cette erreur qu'Antoine Compagnon nous propose cette année au Collège de France, du 3 janvier au 3 avril, une série de cours sur l'antimodernité baudelairienne.

Les principes de 1789 tournés en ridicule

Ces cours, intégralement disponibles sur le site Internet du Collège de France, s'annoncent particulièrement intéressants. Ils aborderont principalement les *Petits poèmes en prose* de Baudelaire pour en dégager l'attitude ambiguë et pour le moins critique que le poète portait sur de nombreux aspects de la modernité. On sera ainsi heureux d'entendre Antoine Compagnon finir son premier cours par une lecture du *Miroir*, ce délicieux poème où Charles Baudelaire s'attaque aux « *immortels principes de 89* » pour les ridiculiser. À cela s'ajouteront des séminaires dans lesquels interviendront quelques spécialistes et qui permettront d'approfondir certains sujets : la filiation antimoderne de Baudelaire à Proust, les rapports de Baudelaire aux anti-Lumières, ou encore à T. S. Eliot... À ne pas manquer ! ■

Dimitri Julien

1 - Antoine Compagnon, « *Maurras critique* », *La Revue d'histoire littéraire de la France*, 2005.

2 - Antoine Compagnon, *Les Antimodernes*, de Joseph de Maistre à Roland Barthes, Gallimard, 464 p., 29,50 euros

G. DE TANOÛARN

Redécouvrir la démocratie ?

Distinguer l'idéologie de la démocratie réelle.

« *Je suis autant de fois républicain qu'il y a de communes en France.* » On reconnaît la formule maurrassienne, bien frappée, comme une médaille qu'il faudrait regarder discrètement quand tout va mal autour de soi. Alors que la campagne électorale est lancée, que notre président choisit le *Figaro Magazine* pour affirmer à la France ses valeurs de manière très conservatrice, on a l'impression que notre démocratie se transforme petit à petit, jusqu'à ressembler à l'illustre théâtre au temps de sa splendeur moliéresque. Théâtrocratie ? L'expression est de Platon, ça ne nous rajeunit pas, mais c'est un peu ce qui se passe, au fil des petits scandales qui émaillent, pour le *fun*, notre vie politique. Nous allons voter. Nous nous y préparons. Nous sommes courtisés par les grands et les petits candidats. Mais que devient notre démocratie ? Que devient, non pas l'idéologie démocratique qui ne s'est jamais mieux portée, mais la démocratie réelle ? C'est la question que posent très solennellement et très efficacement Christophe Deloire et Christophe Dubois, les coauteurs de *Circus politicus*, une vaste enquête sur le monde politique publié chez Albin Michel : ils finissent sur un cri d'alarme.

Il n'y a plus de choix politique. C'est l'Europe ou l'Europe, l'euro ou l'euro, le libéralisme ou le libéralisme, la délocalisation ou la délocalisation. Quelles sont les différences entre les deux grands candidats censés polariser l'électorat ? Elles sont avant tout d'ordre symbolique. L'un refuse le mariage homo, l'autre l'accepte. Mais la politique ? C'est la même. Elle est essentiellement technocratique. Elle est fondée non sur le choix du peuple, non sur le bien du peuple, mais sur l'unanimité technocratique, gardienne du temple de la finance internationale.

La question "que devient notre démocratie" doit-elle être posée dans une perspective maurrassienne ? Pourquoi défendre la démocratie si nous sommes monarchistes ? Autant il est clair que nous nous opposons à l'idéologie démocratique, à ce que Maurras appelait déjà « *la démocratie religieuse* », c'est-à-dire la démocratie comme religion ou l'individualisme démocratique comme mode de vie, autant, si nous sommes monarchistes, c'est bien évidemment par le peuple et pour le peuple. La politique est l'art d'animer les peuples et de les intéresser à leur destin. Le pacte de Reims est à l'origine de la monarchie française, c'est lui qu'il faut refaire. Et il faut partir de ce qu'il en reste,

c'est-à-dire de cette conscience commune d'être français, de cette solidarité élémentaire qui réunit les hommes et les femmes de ce pays. Partir non d'un fait ethnique mais du fait national, c'est notre manière d'être démocrates. Oh ! Il ne s'agit pas de donner au peuple la responsabilité de décisions qui le dépassent (c'est la part de vérité de la technocratie, dominante aujourd'hui : certaines décisions clés sont trop sérieuses pour être confiées aux peuples), mais il faut défendre, diffuser et promouvoir une identité réelle et des richesses culturelles et spirituelles communes.

Magie politique

Nous ne défendons pas l'idéologie démocratique, qui détruit, qui nivelle, qui arase, en pratiquant le principe "un homme une voix". En effet, le suffrage universel est une démarche abstraite. On mélange tous les intérêts particuliers et l'on devrait réaliser par ce mélange l'intérêt général : c'est impossible. Cette magie politique... n'a jamais existé.

Alors que faut-il défendre ? La démocratie réelle, dans la mesure où elle demeure l'expression irremplaçable du génie d'un peuple. Comment la promouvoir ? Par le roi, cette personne qui est au-dessus du jeu politique, comme le garant de la participation du peuple à son propre destin. Comment distinguer concrètement l'idéologie démocratique avec son rite - le suffrage universel - de cette vitale expression du peuple dans toutes ses composantes que nous avons appelée la démocratie réelle ? C'est le vrai problème qui se pose aujourd'hui, où les peuples se voient marquer leur destin sans qu'ils aient voix au chapitre. La situation en Grèce est emblématique à cet égard. La super-classe dirigeante là-bas a d'ailleurs dû reculer ; elle vient de promettre des élections, tant la situation est tendue. Serons-nous un jour une sorte de Grande Grèce ? Dans l'enseignement des papes - largement repris par le Maurras de *Mes idées politiques* - il est question du principe de subsidiarité. On peut penser que la démocratie réelle se réalise entièrement à travers ce principe : qu'à chaque niveau de décision correspondent, contribuent et collaborent ceux pour lesquels cette décision est prise, autant qu'ils en sont capables. Dans cette perspective, la première décision vraiment démocratique - Maurras l'avait compris - c'est la décentralisation. Elle est à peu près absente du débat politique actuel. □

Abbé G. de Tanoüarn

L'ACTION FRANÇAISE 2000

BULLETIN
D'ABONNEMENT

- ✓ Civilité
✓ Prénom
✓ Nom
✓ Adresse
.....
✓ Code postal
✓ Commune
✓ Téléphone.
✓ Courriel

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000 10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

- Premier abonnement (un an)
☐ France80 €
☐ Étranger140 €
Abonnement ordinaire
☐ Un an125 €
☐ Six mois70 €
Abonnement de soutien
☐ Un an150 €
Étudiants, chômeurs,
ecclésiastiques
☐ Un an70 €
Outre-mer (un an)
☐ DOM135 €
☐ TOM165 €
Étranger (un an)
☐ Europe165 €
☐ Autres pays178 €

□ PORTRAIT

À la rencontre de Mirbeau

Octave Mirbeau, né le 16 février 1848 à Trévières (Calvados) et mort le 16 février 1917 à Paris, était un écrivain, critique d'art et journaliste français, farouchement individualiste et libertaire.



Octave Mirbeau appartient à cette glorieuse et furieuse phalange de la gauche anticléricale et anarchiste de la seconde moitié du XIX^e siècle, avec Hugo, Vallès, Rochefort, Zola, Darian, à laquelle s'opposait dans une joute homérique la phalange catholique réactionnaire et contre-révolutionnaire emmenée par Barbey d'Aurevilly, Hello, Veuillot, Huysmans et Bloy, lesquelles avaient en commun, outre le style et le tempérament, la haine du bourgeois.

La haine du bourgeois

Je devrais même dire la haine sur-naturelle du bourgeois. Car le bourgeois, tel qu'il apparut dans le milieu du XIX^e siècle, était une création entièrement nouvelle. Il ne sortait pas des mains de Dieu. Loin d'être la créature de Dieu, il en était son assassin. L'industrie était née, et avec elle la terrible et démoniaque puissance de l'argent. La gauche - je parle de la gauche héroïque - croyait au Peuple et à l'Avenir. Elle cherchait l'Homme dans l'ouvrier, le prolétaire, l'exploité, alors que la droite non bourgeoise et anti-moderniste croyait encore pouvoir s'appuyer sur une France paysanne et restée chrétienne. Mais peu à peu les croyances anciennes disparaissaient et le paysan qui venait à la ville perdait ses racines et la foi. L'école laïque se posait en rivale de l'Église. Depuis la Révolution le Français était divisé, la patrie française était divisée. Le Français entendait deux voix : l'une venant du Moyen-Âge, celle de Jeanne d'Arc, des rois très chrétiens et des croisés, et l'autre de la Révolution. Longtemps les hommes qui réfléchissaient se sont demandé si la Révolution venait de Dieu ou du diable. Hugo et Lamennais, après avoir pensé qu'elle venait du diable, ont cru qu'elle pouvait ve-

nir de Dieu. Michelet voyait en elle, un peu comme Hegel, outre-Rhin, l'avènement du règne de l'homme débarrassé de Dieu et du diable. Mais la Révolution ne parlait pas d'une même voix. Elle était divisée et donc elle divisait, à l'image du démon, le grand diviseur. Il y avait d'un côté le camp des possesseurs et de l'autre le camp des prolétaires. Il y avait ceux qui avaient et ceux qui n'ayant pas voulaient avoir, et, entre les deux, le camp utopique et bien restreint de ceux qui prônaient le partage égal des richesses. Et ces deux camps se firent longtemps la guerre. Puis cette guerre cessa et l'on crut à la paix sociale. On avait inventé le dialogue. Les classes ne se faisaient plus la guerre pour la raison que les classes étaient en train de disparaître. Les hommes étaient devenus non pas tout à fait des frères, mais des partenaires, des êtres solidaires. Des partenaires sociaux. C'était l'expression à la mode, l'expression lénifiante, consensuelle. L'économie avait triomphé, c'est-à-dire le ventre, le confort, et l'Évangile passait à la trappe.

Les classes évanouies

Un autre homme était né, un autre bourgeois. Car le bourge est polymorphe, il s'adapte, il a le génie de la métamorphose comme le diable, son père. Je dis bourge pour qu'on puisse s'y reconnaître, car où sont aujourd'hui, ou plutôt que reste-t-il aujourd'hui des classes sociales d'antan ? Où sont noblesse, clergé, tiers ? Où est le patronat, où est le prolétariat ? Où sont les arrivistes d'hier, les profiteurs, les parvenus, les rentiers, les possesseurs, les nantis dans le gras desquels un Mirbeau pouvait encore planter ses crocs ? De tels mots chargés de sens et d'histoire, de tels mots hauts en couleur et

bien sonores comme des bijoux de courtisane, pourraient-ils encore désigner la fripouille incolore et inodore qui est aux manettes ? Le vice lui-même a perdu son odeur. Vice et vertu n'appartiennent pas au vocabulaire de la correction politique. L'église que Mirbeau attaque, c'est celle qui a fait la paix avec le monde, et donc avec la bourgeoisie, celle qui s'appuie sur la bourgeoisie pour défendre ses intérêts et sur laquelle s'appuie la bourgeoisie pour défendre les siens. Bloy, dans le camp adverse, tiendra à peu près le même langage, sauf que Bloy est croyant et qu'il attaque l'Église de l'intérieur, c'est la brebis qui hurle contre son pasteur, mais qui reste brebis, quitte à se faire chien de garde et à mordre. Mirbeau n'a pas cette foi, qui n'est pas du monde ni de la terre. Ses romans-pamphlets sont des gifles à la société et à l'Église.

Les femmes et la mort

Après la religion et l'argent, les deux autres obsessions majeures de Mirbeau sont la Femme et la Mort. Huysmans avait à peu près les mêmes, si ce n'est que l'auteur d'*À Rebours*, y ajoutait Dieu et le diable qui venaient brasser cette bidoche et la faire flamber. Car la mort et la femme, le stupre et la luxure, ce n'est tout de même pas la religion qui les a inventées, même si elle a su les pimenter. Sans la religion, Mirbeau reste muet devant ces énigmes, livré à son tempérament violent et emporté, voué à une éternelle et vaine révolte, proie des mêmes démons, rongé par les mêmes chances. C'est pourquoi il ne peut annoncer aucun évangile nouveau. Quant à s'assagir, ce serait pour un homme de son tempérament rendre les armes et faire la paix avec le monde. Plutôt se rouler dans la fange comme Job sur son fumier en vouant le monde aux gémonies. Léon Daudet divisait les écrivains en deux classes : celle des constructeurs et celle des incendiaires. Mirbeau appartenait incontestablement à la seconde. Mais les incendiaires, comme les charognards, ont eux aussi leur nécessité et la vie a aussi sa face noire. ■

Gérard Joulie

✓ Octave Mirbeau, *L'abbé Jules*, L'Âge d'Homme, 285 p., 15 euros ; Sébastien Roch, *L'Âge d'Homme*. 360 p, 15 euros. Sous la direction de Yannick Lemarié et Pierre Michel, *Dictionnaire Octave Mirbeau*, L'Âge d'Homme, 60 euros.

✓ La version intégrale de cet article est disponible sur le site de l'Action française : www.action-francaise.net

RELIRE MAURRAS

Civilisation ou civilisations

Placée au cœur de l'actualité par le ministre de l'Intérieur, la notion de civilisation était inséparable, selon Maurras, de l'accumulation d'un capital et de sa transmission par la tradition.

VOICI QUELQUES JOURS, une partie de l'opinion publique s'est enflammée parce qu'un ministre a parlé de l'inégalité, éventuelle, des civilisations. Le débat, bien sûr, a dérapé, et on en est venu à la définition du mot "civilisation". J'ai donc cherché à savoir ce que notre maître, Charles Maurras, en avait dit.



Éternel débiteur

Dans un grand article intitulé « *Qu'est-ce que la civilisation ?* », paru le 9 septembre 1901 dans *La Gazette de France*, il nous explique, que, paradoxalement, peu de mots sont plus employés que celui-ci, mais aussi que peu de mots sont moins définis. Encore faut-il faire la différence entre ce que l'on entend par "civiliser" et ce qu'en disent les dictionnaires qui, curieusement, du moins au début du XX^e siècle, étaient peu prolixes sur le sujet. De ceux qu'il a consultés, Maurras, n'a retenu qu'une idée : civiliser serait « *polir les mœurs* ». Trouver la définition d'un mot, nous dit-il, ce n'est pas en contredire l'usage, mais, au contraire, l'ordonner.

Annonçant *La Politique naturelle*, il observe que « *l'individu qui vient au monde dans une civilisation trouve incomparablement plus qu'il n'apporte. [...] Une disproportion infinie s'est établie entre la propre valeur de chaque individu et l'accumulation des valeurs au milieu desquelles il surgit.* » Une civilisation, selon Maurras, est avant tout un capital, puis, un capital transmis : « *Capitalisation et tradition*, écrit-il, *voilà les deux termes inséparables de l'idée de civilisation.* » Il pense surtout au capital moral, mais il précise que l'industrie - la transformation de la nature -, ne fait pas que changer le monde ; elle change aussi l'homme, le perfectionne, comme l'outil perfectionne l'ouvrier qui, à son tour, perfectionne l'outil. Ainsi, le capital auquel il fait allusion est constitué par cette triple métamorphose.

Le sauvage ne fait que le strict nécessaire répondant aux besoins pressants de la vie. Il n'ajoute rien à la nature. Il n'a aucun moyen de pérenniser ses acquisitions. Bien sûr, la tradition est là, mais trop faible pour constituer un capital. Au contraire, le civilisé, parce qu'il est civilisé, a beaucoup plus d'obligations envers la société que celle-ci envers lui. Il a plus de devoirs que de droits. Le civilisé, riche ou pauvre, noble ou manant,

baigne dans une atmosphère qui n'est pas naturelle mais humaine. On ne peut pas comparer des civilisations moins avancées, inachevées, où les travaux et les sentiments sont antiques, avec les nôtres. Maurras nous rappelle quel capital représente le simple soc incurvé d'une charrue, la toile d'une voile ou le joug d'un charriot. Non seulement aucun homme isolé ne peut comparer son savoir au savoir général, mais jamais une génération unique, même en additionnant ses efforts, ne pourra réaliser le capital constitué par l'accumulation des savoirs de nombreuses générations. Il peut y avoir, dans le monde et à des époques différentes des civilisations, diverses. L'homme, dit encore Maurras, est conservateur, accumulateur, capitalisateur, et traditionaliste d'instinct. Quel que soit pourtant le développement de ces différentes civilisations, elles ne sont pas, à proprement dire, "la" civilisation. La civilisation n'est définissable que par l'histoire.

Trésor incomparable

Dans *L'Avenir de l'intelligence*, bien que cette ouvrage soit écrit beaucoup plus tard, Maurras, en quelque sorte, conclut son article : « *L'histoire universelle ne cite pas de trésor intellectuel et moral qui puisse être égalé à l'ensemble des faits acquis et des forces tendues représenté par la civilisation de la France. La masse énorme des souvenirs, le nombre infini des leçons de raisons et de goût, l'essence de la politesse incorporée au langage, le sentiment diffus des perfectionnements les plus délicates, à peu près comme l'air dans lequel respire et va notre corps. Nous ne saurions nous en rendre compte. Cependant nul être vivant, nulle réalité précise ne vaut l'activité et le pouvoir latent de la volonté collective de nos ancêtres.* » Soyons donc fiers d'être français et conscient de notre bonheur d'être nés en France. □

Louis de Galice

Le mot
du secrétaire
général

Sauver la France



J'AI EU RÉCEMMENT un échange curieux, mais significatif, tout compte fait, sur un réseau social sur Internet, avec un individu, un jeune homme, inscrit pourtant sur un groupe royaliste. Celui-ci me soutenait que considérer qu'un étranger n'était pas français, c'était être xénophobe (*sic*). Et de m'expliquer doctement la signification du mot Xénophobe : la haine de l'étranger.

Je ne pouvais poursuivre davantage et prendre au sérieux ce délire épistolaire écrit dans une langue approximative. Mais à la réflexion, ce type d'affirmation me semble assez révélateur du naufrage et de la confusion mentale dans lesquels les médias et les pseudo-philosophes du temps plongent notre jeunesse de France.

Il n'y a plus de mémoire collective, il n'y a plus de sentiment d'appartenance. Tout le travail entrepris par l'Éducation nationale depuis des décennies, et les "fatwas" régulièrement lancées par le puissant système de communication apatride contre ce qui veut ressembler de près ou de loin à la France, portent leurs fruits. Le seul fait de s'affirmer Français est suspect. Mes chers camarades, c'est contre cela que nous combattons. Nous devons être les témoins déterminés de la France, qu'on s'acharne à faire disparaître.

Un film de François Truffaut, tiré d'un roman de Ray Bradbury, *Fahrenheit 451*, raconte l'histoire d'un monde où la lecture est interdite et tous les livres brûlés. Un groupe de résistants à ce régime totalitaire, s'organise pour préserver la mémoire des livres. Chaque militant apprend un livre par cœur, puis, les livres ayant disparu, transmet clandestinement à d'autres, par voie orale, la richesse préservée en eux. C'est ainsi que le film laisse une lueur d'espoir sur la possible sauvegarde de la civilisation.

C'est un peu ce qui nous est demandé, camarades militants d'Action française. Il faut, en travaillant à des jours meilleurs, que nous portions chacun la France en nous. Quand l'héritier reviendra, nous serons là pour remettre sous sa protection une France réelle, une France aimée et non défigurée. □

Olivier Perceval

MÉMOIRE

D'un 6 février à l'autre

Présents ! Le 6 février dernier, les militants d'Action française ont rendu hommage aux victimes de la répression républicaine morts en 1934.



NOUS NOUS SOMMES retrouvés par grand froid ce lundi 6 février, sur le pont de la Concorde, à une cinquantaine environ. L'ensemble des cadres parisiens étaient présents, ainsi que des militants étudiants. SAR le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme s'était joint à nous. Nous étions porteurs de vingt-deux fleurs de lys, pour rappeler les vingt-deux victimes connues de la répression policière qui s'abattit violemment sur les patriotes en colère contre le système de corruption républicaine. Marc Savina, notre historien, a présenté les

circonstances des événements du 6 février 1934 avec le talent qu'on lui connaît. Le prince Sixte a prononcé aussi quelques mots pour souligner le martyre des patriotes français. Puis, encadré par des drapeaux français, le responsable des étudiants d'Action française, Antoine Desonay, a procédé à l'appel des patriotes assassinés. À chaque nom, l'ensemble des militants sur place ont crié « *présent* » et une fleur de lys a été jetée dans la Seine. Une cérémonie émouvante qui fut conclue par une vibrante *Royale*. ■

»NOS SECTIONS

□ **Fédération royaliste Provence-Alpes-Côte d'Azur** - Président : Michel Franceschetti ; provence@actionfrancaise.net ; 06 14 78 04 98.
□ **Fédération royaliste de Bourgogne** - Président : professeur Jean Foyard ; 03 80 30 75 61.
□ **Fédération royaliste de Poitou-Charente** - Délégué : Philippe Perrin ; poitoucharente@actionfrancaise.net ; 06 64 19 23 35.
□ **06 Alpes-Maritimes** - Délégué : Étienne Dejoux ; Cercle du Comté de Nice ; nice.royaliste@actionfrancaise.net ; 06 61 12 02 40.
□ **13 Bouches-du-Rhône** - Dél. : François Charrette ; marseille.royaliste@actionfrancaise.net ; aix.royaliste@actionfrancaise.net
□ **21 Côte d'Or** - Resp. jeunes : Romain Fontanet ; Cercle des ducs de Bourgogne ; bourgogne.etudiants@actionfrancaise.net
□ **30 Gard** - Délégué : Isabelle Allard ; Cercle Saint-Charles ; 04 66 76 27 57 ; 06 83 71 67 70.
□ **31 Haute-Garonne** - Délégué : Richard Blioberis ; af.toulouse@actionfrancaise.net ; 06 86 92 37 54.

□ **33 Gironde** - Correspondant : Anne-Marie et Michel Pupion ; gironde@actionfrancaise.net ; 05 56 25 88 11.
□ **38 Isère** - Délégué : Michel Michel ; adjoint : Fernand Dartois ; isere@actionfrancaise.net ; responsable AFE-AFL : Nicolas Martin d'Hères ; Cercle Philis de la Charce ; grenoble.etudiants@actionfrancaise.net
□ **42 Loire** - Correspondant : Hugues Lepélican ; courriel : saintetienne@actionfrancaise.net
□ **44 Loire-Atlantique** - Délégué : Amaury de Perros ; nantes.royaliste@actionfrancaise.net ; 06 17 20 39 01.
□ **51 Marne** - Resp. AFE-AFL : Alexis Breton ; reims.etudiants@actionfrancaise.net ; 06 35 32 85 54.
□ **54 Meurthe-et-Moselle** - Délégué : Jean de Maistre ; nancy.royaliste@actionfrancaise.net
□ **59 Nord** - Délégué : Dimitri Beldurian ; lille.royaliste@actionfrancaise.net
□ **66 Pyrénées-Orientales** - Délégués : Françoise et Édouard Baux ; roussillon@actionfrancaise.net ; 04 68 66 76 06.

□ **69 Rhône** - Délégué : Stéphane Blanchonnet ; Action française Lyon, BP 5065, 69245 Lyon Cedex 05 ; lyon@actionfrancaise.net ; 06 82 83 92 00 ; responsable AFE-AFL : Nicolas ; lyon.etudiants@actionfrancaise.net
□ **75 Paris** - CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris ; communication@actionfrancaise.net ; 01 40 26 34 23 ; Action française étudiante et lycéenne, 6 rue du Pélican, 75001 Paris ; etudiants.paris@actionfrancaise.net
□ **76 Seine-Maritime** - Délégué : Philippe Toussaint ; Cercle Jules Lemaître ; cerclejuleslemaître@actionfrancaise.net ; 06 07 50 83 16.
□ **78 Yvelines** - Délégué : Mathieu Lacourt ; carrieressurseine@actionfrancaise.net
□ **83 Var** - Délégué : Xavier Le Témeraire les.royalistes.du.var@actionfrancaise.net
□ **86 Vienne** - Délégué : Xavier Présent ; poitiers@actionfrancaise.net ; 06 10 37 94 53.
□ **92 Hauts-de-Seine** - Déléguée : Geneviève Castelluccio ; 46 rue Gabriel Péri, 92300 Levallois-Perret ; hautsdeseine@actionfrancaise.net ;

06 35 50 50 68 ; responsable AFE-AFL : Antoine ; Cercle Kléber Hae-dens ; hautsdeseine.etudiants@actionfrancaise.net
□ **97 La Réunion** - Délégué : Robert de Nas de Tourris ; tél. : 02 62 41 84 78.
□ **97 Guadeloupe** - Correspondant : Marc Decap ; guadeloupe@actionfrancaise.net ; 02 62 41 84 78.

» NAISSANCE

Nous apprenons avec une grande joie la naissance, le 8 décembre 2011, et le baptême, le 28 janvier 2012, d'Ambroise, troisième enfant au foyer de nos amis Vincent Jaloux et de son épouse née Éloïse Michel. Nous présentons nos vœux de longue et belle vie à Ambroise et nos bien affectueuses félicitations aux parents et grands-parents, notamment nos amis très fidèles Michel et Françoise Michel.

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président du Comité directeur d'AF	Trésorier	Provinces
Stéphane Blanchonnet	Giovanni Castelluccio	Philippe Castelluccio
Secrétaire général	Secrétaire administratif	Militantisme
Olivier Perceval	Marie-Suzanne de Benque d'Agut	Jean-Baptiste de l'Aviath
Secrétaire général adjoint	Formation	Responsable opérationnel
Romain Hellouin	Marc Savina	François Bel-Ker

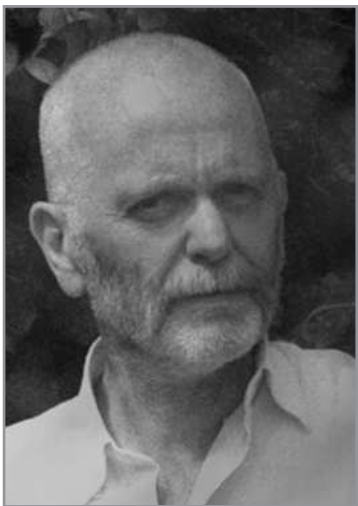
» AGENDA

□ **PARIS** - Jeudi 16 février à 20 heures, dîner-débat animé par Jean Sévillia : "Jeanne d'Arc est-elle historiquement Incorrecte ?" Dans le grand salon d'un restaurant au cœur de Paris. Participation : 45 euros par personne ; 39 euros par personne pour les couples. Renseignements et inscriptions (obligatoires) par courriel à jeannedarc2012@yahoo.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Avec Jeanne, 23 avenue Rapp, 75007 Paris ; site Internet : www.avecjeanne.fr

□ **MARSEILLE** - Samedi 18 février à 18 heures, cercle de formation des jeunes royalistes, au nouveau local, sur : "L'Histoire de l'Action française" (seconde partie). Contact : marseille.royaliste@actionfrancaise.net

□ **GRENOBLE** - Lundi 27 février, à 20 heures, le Centre Lesdiguières reçoit le docteur Serge Santerre qui prononcera une conférence sur "l'écrasement de la Vendée, un génocide occulté". À cette occasion, Serge Santerre pourra dédicacer les deux ouvrages qu'il a déjà publiés sur ce sujet. La conférence sera suivie d'un buffet convivial (participation aux frais). Rendez-vous dans la salle du premier étage du 10 place Lavalette à Grenoble (arrêt du tramway Notre-Dame).

□ **PARIS** - Mercredi 7 mars à 18 heures, cercle AFE-AFL animé par Pierre de Meuse : "Initiation à la pensée maurrasienne". Dans les bureaux de l'Action française, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais-Royal). Entrée libre.



Renaud Camus sera l'invité du Cercle de Flore le mercredi 14 mars

□ **PARIS** - Mercredi 14 mars à 19 h 15, le Cercle de Flore reçoit Renaud Camus, écrivain et essayiste, qui traitera du sujet suivant : "le grand remplacement". Dans les bureaux de l'Action française, 10, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais-Royal). Entrée libre.

■ ÉTATS-UNIS

Républicains en quête d'un candidat

L'adversaire de Barack Obama n'est pas encore trouvé. En effet, les Républicains semblent embourbés dans des primaires atypiques, dont l'issue demeure incertaine. Six semaines après l'ouverture de la compétition, quatre candidats demeurent en lice.



Des quatre rivaux restant en piste, seul Ron Paul n'a pas remporté aucune primaire, mais il a frôlé à deux reprises la place de premier

Primaires atypiques. Mieux : du jamais vu depuis la Deuxième Guerre mondiale. La course d'obstacles des républicains destinée à choisir l'adversaire d'Obama commença le 3 janvier dans l'Iowa, état du Midwest où se trouve la traditionnelle ligne de départ. Et six semaines après, toujours rien : aucun nom ne se détache, aucun concurrent ne s'impose pour l'élection présidentielle de novembre prochain. Neuf États ont voté et les pronostiqueurs s'avouent incapables de s'entendre sur un gagnant probable. C'est le flou le plus complet. Dans les rangs républicains, on est passé de la surprise à l'inquiétude. On en est maintenant à la perplexité.

Quatre, c'est trop

Des quatre rivaux restant en piste, seul le franc-tireur constitutionnaliste Ron Paul, député du Texas, n'a (officiellement) remporté aucune primaire. En réalité, il a frôlé à deux reprises la place de premier : dans l'Iowa et dans le Maine (extrême Nord-Est). Les trois autres ont déjà inscrit leur nom au palmarès. Mitt Romney, ancien gouverneur, a gagné quatre fois ; Rick Santorum, ancien sénateur, quatre fois aussi ; et Newt Gingrich, ancien président de la Chambre, une fois. Chacun des quatre peut se dire que ses chances de vaincre restent entières. C'est justement ce qui trouble les stratèges. Quatre, c'est trop. Il n'en faudrait qu'un.

Un seul dont on sente déjà l'étoffe d'un champion. Pendant plus de soixante-dix ans, ce fut le scénario. Un scénario comme une habitude, presque un rite. Et puis, brusquement, cette rupture, ces cartes brouillées. Primaires déroutantes, sauvages, caractérisées par six facettes.

Un vrai marathon

Première facette : un vrai marathon. « *Le pire des cas* », selon Brian O'Connor, analyste au National Research Center. « *Avant la course, tout le monde y pensait comme à un cauchemar possible, mais sans vraiment y croire. Maintenant, nous y sommes.* » Un marathon, c'est usant : pour le moral, pour les nerfs, pour les finances. Un marathon, c'est une course qui s'effiloche, imprévisible donc dangereuse. L'idéal, c'est le sprint, un concurrent qui émerge à l'issue de la deuxième ou troisième semaine et qui fonce en solitaire en remportant presque toutes les primaires jusqu'à la convention du parti. Les stratèges républicains pensaient que cet homme serait Romney. Il a remporté - parfois de justesse - le New Hampshire, la Floride, le Nevada et le Maine. Mais il s'est affaibli ailleurs : trop modéré, trop ambigu sur l'assurance santé et la lutte contre l'avortement. Maladroit dans la publication de ses déclarations d'impôts. Finalement, trop proche d'Obama pour plaire à une droite qui cherche à se durcir.

Deuxième facette : le manque d'enthousiasme. Tous les sondages réalisés avant le début des primaires indiquaient que le camp républicain était beaucoup plus motivé que le camp démocrate. Normal : après plus de trois ans d'une gestion chaotique débouchant sur des résultats décevants, la volonté d'en découdre habite en général l'opposition. Souvent, on cherche le changement pour le changement. Ce qui est moins normal, c'est l'érosion relative rapide de cette précieuse motivation. Dans quatre récentes primaires (Floride, Nevada, Colorado, Minnesota), il y eut une augmentation de 15 % en moyenne des abstentions par rapport à 2008. Raison : absence de tonus conservateur chez les candidats.

Obama s'alarme

Troisième facette : Obama s'alarme. Étonnant pour un président sortant de se troubler ainsi, alors qu'il profite de trois avantages inestimables : un avion pour sillonner le pays, le micro de la Maison-Blanche et des dollars à profusion. Justement, des dollars, il s'aperçoit que ses adversaires peuvent en avoir presque autant qu'ils en veulent. Et cela grâce à un récent verdict de la Cour suprême dont les effets ont inoculé un supplément d'aventurisme dans un jeu démocratique qui en était déjà saturé. Les neuf juges ont confirmé le plafonnement à 5 000 dollars des chèques de particuliers aux candidats. Mais, en com-

pensation, ceux-ci reçurent la possibilité de puiser dans leur Political Action Committee - sorte de caisse gérée par un parti - des sommes illimitées venues de tous les horizons. Et surtout de puissants lobbies. Ceux de droite arrosent, bien sûr, les républicains. Du coup, Obama, sentant le danger, est revenu sur sa promesse de refuser l'argent des lobbies de gauche - une promesse de sa campagne de 2008. Les temps ont changé ; les idéaux aussi. Quatrième facette : le retour des valeurs. Depuis plus de trois ans, les Américains apparaissent noyés sous une dette de 15 trillions de dollars, un taux de chômage de 8,5 % et des millions d'expulsions de domicile pour défaut de paiement. La crise les a traumatisés. S'appuyant sur ce choc toujours douloureux, les stratèges politiques ont cru que les primaires allaient être dominées exclusivement par l'économie. Erreur. L'économie compte, bien sûr, mais elle laisse tout de même sa place au conservatisme moral. La preuve par les quatre victoires du catholique Rick Santorum, champion de la lutte contre l'avortement et le "mariage" gay.

Calendrier inédit

Cinquième facette : des règles dangereuses. Les organisateurs des primaires républicaines ont cru judicieux d'en modifier le déroulement. Jusqu'en 2008, elles étaient groupées en hiver (trente en janvier et février), si bien que, début mars, on avait généralement une idée assez précise du vainqueur. Cette année, il faudra peut-être attendre jusqu'en juin. Et que risque-t-il de se passer pendant ces quatre mois ? Ce qui se passe depuis le début : une guérilla. Au lieu d'attaquer Obama, l'adversaire commun, les concurrents s'autodétruisent. Romney accuse Gingrich de démagogie ; Gingrich traite Romney de menteur ; Santorum peint Romney en opportuniste et Ron Paul le voit en girouette. Le public est déçu et les démocrates jubilent. Sixième facette : des repères obsolètes. Pendant des générations, celui qui remportait, tout au début de la course, l'Iowa et le New Hampshire était censé porter les couleurs républicaines. Or, c'est Santorum qui a eu l'Iowa et Romney le New Hampshire. On disait aussi que le vainqueur en Caroline du Sud était assuré de monter sur le podium de la convention. Dans ce cas, c'est Gingrich qui aura cette chance. Gingrich le mal-aimé de l'establishment, le roi des contre-performances. On tourne en rond. ■

De notre correspondant
aux États-Unis
Philippe Maine

ELIZABETH II

Soixante ans de règne

LA REINE Elizabeth II célèbre ses soixante ans d'accession au trône d'Angleterre. Nous la saluons et lui souhaitons longue vie. Malgré nos réserves fondamentales portant sur le système britannique, nous profitons de cette occasion pour rappeler l'importance de l'institution monarchique pour l'affirmation et la préservation de l'identité nationale, même si le roi n'est doté que d'un pouvoir symbolique.

Les Britanniques de toutes tendances politiques s'unissent en clamant « *longue vie à la reine* » (« *God save the Queen* »), leitmotiv de leur hymne national... Chef suprême de l'Église anglicane, le monarque incarne la religion prépondérante d'Angleterre malgré l'intensification des conversions au catholicisme ces dernières années. Pour n'en citer qu'un exemple marquant, rappelons la conversion à la foi catholique de l'ancien Premier ministre Tony Blair, à l'issue de son mandat en 2007. La monarchie préserve donc la chrétienté de la société et des institutions anglaises. Même les agnostiques ou les athées affirment leur appartenance culturelle à l'anglicanisme, religion d'État et maillon central de l'identité nationale anglaise. Le Premier ministre, ainsi que les membres du gouvernement, sont obligatoirement anglicans, même s'ils n'ont pas nécessairement la foi. La religion demeure ainsi un élément sociologique et culturel fondamental de la construction nationale. Par ailleurs, la monarchie anglaise a le mérite de conserver les traditions institutionnelles et sociales nécessaires à la confirmation de l'identité nationale. Le monarque, même démuné du pouvoir politique, dispose d'une aura morale et sociologique. Il incarne la continuité de la nation et demeure un arbitre naturel au-dessus de la mêlée politicienne. Loin de l'image donnée par les médias d'une reine superficielle, avec une tenue vestimentaire unique et une panoplie de chapeaux, Elizabeth II a su préserver le sens et l'utilité de la monarchie. Concernée par les affaires politiques et par la vie quotidienne des Anglais, en dépit de son pouvoir constitutionnel limité, elle n'hésite pas à faire prévaloir son opinion auprès du Premier ministre, à l'occasion de son entretien hebdomadaire avec lui. Telles sont les spécificités de l'édifice monarchique que nos voisins d'outre-Manche ont conservé. □

Élie Hatem